

Parlement européen  
Direction générale des politiques internes  
Direction des politiques structurelles et de cohésion

Recherche pour la commission CULT (Culture et éducation)

# Stratégie européenne pour le multilinguisme : avantages et coûts.

(disponible en anglais en

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/573460/IPOL\\_STU\(2016\)573460\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/573460/IPOL_STU(2016)573460_EN.pdf))

Direction générale des politiques internes  
Département de politique B : politiques structurelles et de cohésion  
Culture et éducation

Recherche pour la commission CULT – Stratégie européenne pour le multilinguisme :  
avantages et coûts.

Ce document a été demandé par la Commission du Parlement européen sur la culture et  
l'Éducation.

Auteur(s) :

**Michele Gazzola**, Research Group in Languages and Economics ("REAL" Group),  
Department of Education Studies of Humboldt-Universität zu Berlin, and Institute for Ethnic  
Studies, Ljubljana, Slovenia.

Administrateur responsable :

Administrateur de recherche parlementaire : Miklós Györffi

Assistance au projet et à la publication : Jeanette Bell

Département de politique B : Politiques structurelles et de cohésion Parlement européen

B-1047 Brussels

Courriel : [poldep-cohesion@europarl.europa.eu](mailto:poldep-cohesion@europarl.europa.eu)

Versions linguistiques : original EN

Au sujet de l'éditeur :

Pour contacter le département de politique ou souscrire à son infolettre mensuelle, écrire à :

[poldep-cohesion@europarl.europa.eu](mailto:poldep-cohesion@europarl.europa.eu)

Manuscrit terminé en octobre 2016. © Union européenne, 2016

Version imprimée originale : ISBN 978-92-823-9557-8 doi: 10.2861/437739 QA-02-16-689-  
EN-C

PDF original ISBN 978-92-823-9558-5 doi: 10.2861/491411 QA-02-16-689-EN-N

Le document original est disponible sur internet à :

<http://www.europarl.europa.eu/supporting-analyses>



**Traduction en français par Pierre Dieumegard  
pour Europe-Démocratie-Espéranto**

Cette traduction n'a pas été faite par des traducteurs diplômés et financés par l'Union européenne. Elle contient peut-être (probablement) des erreurs, mais elle a aussi quelques explications supplémentaires pour faciliter la compréhension par les lecteurs francophones, et en particulier français.

Elle a pour but de permettre à davantage de citoyens et de résidents de l'Union européenne de comprendre des documents réalisés par l'Union européenne (et financés par leurs contributions).

Elle est une illustration de la nécessité du multilinguisme dans l'Union européenne : sans traductions, une grande partie de la population est exclue du débat.

Pour des traductions fiables, la langue internationale espéranto serait très utile, à cause de sa simplicité, de sa régularité et de sa précision.

Sur internet :

Fédération Eŭropo-Demokratio-Esperanto : <http://e-d-e.org/> ou <http://demokratio.eu>

Europe-Démocratie-Espéranto (France) : <http://e-d-e.fr/> [contact@e-d-e.fr](mailto:contact@e-d-e.fr)

Attention :

Les opinions exprimées dans ce document sont sous la seule responsabilité de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen.

La reproduction et la traduction pour des buts non commerciaux sont autorisés, pourvu que la source soit indiquée, que l'éditeur en soit informé et qu'il ait reçu une copie.

#### **Résumé :**

**Ce rapport présente les différents résultats de la recherche en économie des langues qui traitent des avantages et des inconvénients du multilinguisme en économie, dans la société et dans les institutions de l'Union européenne. Ces résultats fournissent une image générale, quoique évidemment limitée, des besoins d'une politique linguistique dans l'environnement multilingue européen actuel. Dans cette perspective, nous évaluons la pertinence des objectifs généraux et des recommandations de la stratégie européenne pour le multilinguisme (SEM). De plus, nous récapitulons les preuves disponibles des mesures et des actions effectuées par la Commission pour mettre en application la SEM, et, là où c'est possible, nous présentons des données sur leurs avantages et leurs inconvénients.**

## **Table des matières**

1 La SEM et la politique linguistique de l'UE.....	9
1.1 Buts de la SEM.....	9
1.2 Définition des coûts, des avantages, et de la pertinence de la SEM.....	13
2 Le contexte européen multilingue.....	18
2.1 Économie multilingue.....	19
2.1.1 Compétences linguistiques en tant que forme de capital humain.....	19
2.1.1.1 Différences de revenu.....	19
2.1.1.2 Taux de rendement sociaux.....	22
2.1.1.3 Employabilité.....	22
2.1.2 La contribution des langues au PIB et au commerce.....	23
2.1.3 Politique linguistique et innovation.....	24
2.2 Une société multilingue.....	25
2.2.1 Mobilité, inclusion et formule « Langue maternelle +2 ».....	26
2.2.2 L'intégration des migrants.....	32
2.3 Institutions multilingues.....	32
2.3.1 Efficacité et équité du régime linguistique de l'UE.....	32
2.3.2 Le multilinguisme européen après le « Brexit ».....	36
3 Mise en œuvre de la SEM.....	38
3.1 Cohésion sociale, dialogue interculturel et construction européenne.....	39
3.2 Apprentissage des langues tout au long de la vie.....	40
3.3 Employabilité et compétitivité.....	43
3.4 Promouvoir la diversité linguistique à travers la traduction.....	45
3.5 La dimension externe du multilinguisme.....	47
4 Conclusions.....	51
5 Références.....	55
6 Annexes.....	61
6.1 Niveaux d'éducation selon ISCED/CITE 2011.....	61
6.2 Correspondances entre les niveaux CITE 2011 et CITE 1997.....	61
6.3 Compétences en anglais parmi les citoyens de l'UE âgés de 15 ans et plus, 2012.....	62
6.4 Taux d'exclusion linguistique dans 25 pays de l'UE, résidents âgés de 25 à 64 ans, 2013.....	63

## **Liste des abréviations :**

AES Adult Education Survey = Enquête sur l'éducation des adultes  
ADR Absolute (linguistic) Disenfranchisement Rate = Taux d'exclusion absolue des droits linguistiques  
CRITI Caribbean Research Institute for Translation and Interpretation = Institut caraïbe de recherche sur la traduction et l'interprétation  
CEFR Common Framework of Reference for Languages = Cadre commun de référence pour les langues (européen)  
EILC Erasmus Intensive Language Courses = cours de langues intensifs Erasmus  
EMCI European Masters in Conference Interpreting = Master européen en interprétation de conférence  
EMT European Master in Translation = Master européen en traduction  
EPC European Patent Convention = Convention européenne des brevets  
EPO European Patent Office = Office européen des brevets  
ESF European Social Fund = Fonds social européen  
ESM European Strategy for Multilingualism = Stratégie européenne pour le multilinguisme  
EVS European Voluntary Service = Service volontaire européen  
FP7 7th Framework Programme for research and technological development = 7e programme-cadre pour la recherche et le développement technologique  
IAMLADP International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications = Réunion annuelle internationale sur les arrangements linguistiques  
IATE Interactive Terminology for Europe = Terminologie interactive pour l'Europe  
IPR Intellectual Property Rights = Droits de propriété intellectuelle  
ISCED International Standard Classification of Education = Classification Internationale Type de l'Education (CITE)  
LILAMA Linguistic Policy for the Labour Market = Politique linguistique pour le marché du travail  
LINDWeb Language industry web platform : plate-forme Web de l'industrie du langage  
LLP Lifelong Learning Programme = Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie  
LPP Language Policy and Planning Politique linguistique et planification  
OLS Online Linguistic Support = Soutien linguistique en ligne  
MT@EC Machine translation for public administrations = traduction automatique pour les administrations publiques  
PIMLICO Promoting, Implementing, Mapping Language and Intercultural Communication Strategies in Organisations and Companies = Promotion, mise en oeuvre, cartographie des stratégies de communication linguistique et interculturelle dans les organisations et les entreprises  
RDR Relative (linguistic) Disenfranchisement Rate = Taux d'exclusion relative des droits (linguistiques)  
SME Small and Medium Enterprises = Petites et moyennes entreprises (PME)  
VOLL Vocationally-Oriented Language Learning = apprentissage des langues à orientation professionnelle  
VTS Visiting Translator Scheme = programme de traducteur invité.

## **Index des tableaux**

Tableau 1: différentiels de revenus en Suisse (hommes). Résultats en pourcentage.....	20
Tableau 2: récompenses des compétences linguistiques dans différents pays d'Europe. Résultats en pourcentage.....	21
Tableau 3: Taux de rendement social de l'enseignement des langues étrangères en Suisse (hommes).....	22
Tableau 4: Citoyens européens se déclarant capables de tenir une conversation dans au moins deux langues autres que leur langue maternelle. Résultats en pourcentage..	27
Tableau 5: taux d'exclusion linguistique dans l'UE. Résultats en pourcentage.....	34
Tableau 6: taux d'exclusion linguistique dans l'UE après le Brexit. Résultats en pourcentage.....	37
Tableau 7: Résumé des activités de la Commission européenne pour mettre en oeuvre la SEM.....	49

## **Index des illustrations**

Illustration 1: Critères d'évaluation et cycle politique.....	15
Illustration 2: pourcentage d'élèves apprenant au moins deux langues étrangères dans l'UE, 2000-2010 (source : Commission européenne , 2012c:39).....	28
Illustration 3: pourcentage d'élèves apprenant l'anglais, le français et l'allemand au niveau ISCED/CITE 3 (enseignement général secondaire supérieur = lycée), 2005-2010, source : Commission européenne (2012 c : 40).....	30

## **Résumé général**

### **Contexte et objectifs :**

La stratégie européenne pour le multilinguisme (SEM) a trois objectifs socio-économiques généraux, à savoir promouvoir la mobilité de la main d'oeuvre dans le marché unique, l'employabilité et la croissance en Europe, renforcer la cohésion sociale, l'intégration des migrants de le dialogue interculturel, gérer la communication multilingue de façon efficace et inclusive dans une démocratie supranationale. Promouvoir l'apprentissage des langues tout au long de la vie et soutenir la traduction et l'interprétation sont des moyens d'atteindre ces objectifs. Ce rapport fournit une évaluation générale de la pertinence du SEM. Nous examinons la relation entre les objectifs de la stratégie et les problèmes que la SEM est censée résoudre.

Une telle évaluation est effectuée à la lumière des résultats empiriques et théoriques de la littérature universitaire en économie des langues. Ces résultats fournissent une image générale quoique limitée des besoins de politique linguistique dans l'environnement européen actuel multilingue. Par rapport à ce contexte, nous évaluons la pertinence des objectifs généraux et des recommandations de la SEM. Si une politique n'est pas pertinente, elle n'est pas susceptible d'apporter des bénéfices pour la société. Enfin, ce rapport discute des actions menées par la Commission pour mettre en oeuvre la SEM. Le rapport résume les preuves disponibles pour de telles actions et, là où c'est possible, nous présentons des données sur leurs avantages et leurs inconvénients. Cette discussion met en lumière les objectifs qui peuvent potentiellement demander plus de soutien, et le type de données et d'informations nécessaires pour améliorer le suivi de la mise en oeuvre de la SEM.

### **Résultats :**

Le premier objectif général de la SEM est de promouvoir la mobilité de la main d'oeuvre dans le Marché unique, l'employabilité et la croissance en Europe. Les résultats de recherche empirique menée dans différents pays montrent que des compétences en langues étrangères apportent des avantages économiques aux individus en termes de différences de revenus positives. De très bonnes compétences linguistiques sont récompensées plus nettement que des connaissances linguistiques limitées. L'anglais a une utilité économique incontestée dans le marché du travail européen, mais il n'est pas le seul atout linguistique dans lequel investir ; dans certains contextes, des compétences dans d'autres langues peuvent être mieux récompensées que l'anglais. Ceci montre l'importance de l'enseignement et de l'apprentissage dans plus d'une langue étrangère, en suivant les recommandations du Conseil européen qui ont été résumées dans la formule « langue maternelle + deux langues étrangères » (MT+2 = LM+2). Des taux de rentabilité sociale positifs de l'enseignement de langue étrangère montrent que l'apprentissage des langues est un investissement précieux pour la société dans son ensemble. Bien que l'importance des compétences en langue étrangère pour l'employabilité soit soulignée dans différents documents de l'UE, la preuve empirique soutenant cette affirmation est encore prématurée. Quelques études montrent que les compétences linguistiques contribuent au Produit Intérieur Brut (PIB) mais malheureusement, aucune de ces études ne concerne des pays de l'UE. La maîtrise de la/les langue(s) du pays-hôte a un effet positif sur le revenu du travail des migrants et sur leur employabilité. La présence d'un ou plusieurs langages communs augmente considérablement les flux commerciaux entre les pays. En ce qui concerne la relation entre la langue et l'innovation technologique, il a été montré que la politique linguistique a un impact sur la répartition des coûts supportés par

les entreprises innovantes pour protéger les droits de propriété intellectuelle, en particulier par des brevets.

Soutenir l'apprentissage des langues pour favoriser la mobilité intra-européenne et pour promouvoir l'inclusion dans le pays-hôte est un but de la SEM. Les preuves empiriques confirment l'affirmation que l'apprentissage des langues facilite la mobilité. Parler la langue d'un pays-hôte augmente la migration vers ce pays presque par cinq. De plus, apprendre la langue officielle du pays-hôte peut faciliter l'inclusion. Cependant, de bonnes et très bonnes compétences en langues étrangères ne sont pas encore la règle dans l'UE. Seulement un quart des citoyens européens indiquent qu'ils peuvent parler au moins deux langues étrangères. Ce pourcentage est resté pratiquement constant entre 2001 et 2012. L'aisance en anglais n'est pas une « connaissance de base » universelle en Europe : seulement 7 % des citoyens européens déclarent une capacité à parler l'anglais comme langue étrangère à un très bon niveau. Les niveaux intermédiaire et élémentaire sont de loin plus répandus. D'une façon générale, une politique linguistique basée sur la formule LM+2 ou sur la promotion d'un seul langage véhiculaire ne peut pas résoudre la tension entre la mobilité et l'inclusion parce qu'elle ne s'attaque pas convenablement au problème de l'imprévisibilité des possibilités de mobilité des individus. De nouvelles mesures peuvent être nécessaires aux niveaux européen et national pour promouvoir et faciliter la mobilité et l'inclusion. Apprendre une langue avant d'aller à l'étranger et/ou immédiatement après l'arrivée dans le pays-hôte devrait devenir plus accessible et moins cher. La fourniture d'un plus grand nombre de services publics multilingues et de formulaires administratifs dans plusieurs langues devrait être soutenue. Ceci souligne l'importance de la traduction et de l'interprétation dans la gestion de la communication multilingue en Europe.

Le troisième objectif général de la SEM est de promouvoir le multilinguisme dans les institutions de l'UE. Le multilinguisme est le régime linguistique le plus efficace pour transmettre l'information aux citoyens de l'UE. Le pourcentage des personnes qui seraient exclues si l'anglais était la seule langue officielle de l'UE serait dans l'intervalle 45 % à 80 % selon les indicateurs et les données utilisées. Une politique trilingue basée sur l'anglais, le français et l'allemand exclurait 26 % à 50 % des résidents adultes de l'UE. Le pourcentage de personnes exclues est significativement plus élevé en Europe méridionale et orientale. De plus, les individus économiquement et socialement désavantagés tendent à être moins susceptibles de parler des langues étrangères et par conséquent risquent d'être affectés si l'UE cesse d'utiliser leur langue maternelle ou leur langue d'éducation primaire. Dans cette perspective, le multilinguisme contribue à la cohésion sociale. On peut noter que ce n'est pas seulement une réduction générale du nombre de langue qui provoquerait l'exclusion ; même réduire les domaines actuels de l'utilisation de la langue officielle entraîne des effets analogues (par exemple dans les pages web de la Commission européenne). Les taux d'exclusion linguistique associés à une politique monolingue et/ou une politique trilingue vont augmenter après le retrait du Royaume-Uni de l'UE. Ceci souligne l'importance d'adopter une approche multilingue par rapport à la communication externe de l'UE.

Pour conclure sur ce point, les trois objectifs présentés dans la SEM sont clairement appropriés parce qu'ils sont compatibles avec les problèmes que la stratégie est censée affronter. Par conséquent, la SEM devrait apporter divers avantages aux citoyens de l'UE et à l'économie européenne. On pourrait faire plus pour relâcher la tension existant entre la mobilité et l'inclusion.

La seconde partie de ce rapport analyse les mesures adoptées par la Commission pour mettre en oeuvre la SEM. Il y a trois types de telles mesures. La première consiste à collecter des données très utiles sur les compétences en langues étrangères des élèves et des étudiants (par exemple la première enquête européenne sur les compétences linguistiques), et des données sur les compétences linguistiques des adultes (par exemple l'enquête Eurobaromètre et l'enquête sur l'éducation des adultes). Le second ensemble d'initiatives consiste en publier des documents, des sites web et des rapports qui visent à augmenter la conscience des avantages de la diversité linguistique et de l'apprentissage des langues dans la société et l'économie. Le manque d'indicateurs de résultats explicites nous empêche néanmoins d'évaluer les effets finaux et la portée de ces initiatives. Le troisième type de mesures consiste en un soutien financier direct à l'apprentissage des langues à travers le programme d'apprentissage tout au long de la vie et le fond social européen. Le programme d'apprentissage tout au long de la vie a financé différents projets traitant de l'apprentissage des langues, mais le manque d'indicateurs de résultats clairs ne permet pas d'évaluer l'efficacité et la rentabilité de ces projets. Le Fond social européen a été utilisé pour la formation linguistique visant à améliorer l'employabilité et l'intégration des immigrants, mais aucun calcul précis n'a été publié qui quantifie le montant des financements investis dans ce but et qui estime les effets obtenus. Peu d'initiatives ont été entreprises pour promouvoir la dimension externe du multilinguisme.

D'une façon générale, l'information sur les coûts et l'efficacité des programmes et de l'action de l'UE entrepris pour se conformer à la SEM n'est pas complète. Les indicateurs pour évaluer les résultats de la politique linguistique devraient être définis plus explicitement. Plus d'attention devrait être accordée à l'évaluation des effets finaux des programmes visant à améliorer les compétences linguistiques des étudiants et des adultes. Une grande attention devrait être accordée à la cohérence entre la SEM et les autres politiques de l'UE qui pourraient avoir une incidence sur la diversité linguistique et l'application de la formule LM+2, en particulier dans l'enseignement supérieur.

# 1 La SEM et la politique linguistique de l'UE

## **Résultats-clés :**

- « L'âge d'or » du multilinguisme a été la période 2007-2010. Après 2014, le multilinguisme n'a pas été une des priorités de la Commission.
- Le manque actuel d'attention envers le multilinguisme n'est pas justifié.
- La Stratégie européenne pour le multilinguisme (SEM) a trois objectifs socio-économiques principaux, à savoir 1) le renforcement de la cohésion sociale, l'intégration des migrants et le dialogue interculturel, 2) promouvoir la mobilité de la main d'oeuvre dans le Marché unique, l'employabilité et la croissance en Europe, 3) gérer de façon efficace et inclusive la communication multilingue dans une démocratie supranationale.
- Promouvoir l'apprentissage des langues tout au long de la vie et soutenir la traduction et l'interprétation sont des objectifs opérationnels pour atteindre les objectifs généraux.

## 1.1 Buts de la SEM

La résolution du Conseil européen sur une Stratégie européenne pour le multilinguisme SEM (Conseil de l'Union européenne 2008 b) est un des documents publiés par l'UE qui traite de la politique linguistique européenne générale. La SEM, par conséquent, ne peut pas être étudiée isolément. Il existe deux types de documents pertinents qui correspondent aux fins du présent document, et qui sont :

**a) des documents officiels définissant la politique linguistique générale de l'UE**, comme les résolutions du Conseil, les communications de la Commission ou les résolutions du Parlement européen. Ces documents couvrent quatre domaines. Le premier domaine est l'éducation, et en particulier l'apprentissage et l'enseignement des langues. Le second domaine concerne le rôle et l'importance des langues pour l'inclusion, la cohésion sociale, le dialogue interculturel, la citoyenneté européenne et la démocratie linguistique. Troisièmement, différents documents abordent la question de l'effet des compétences linguistiques sur la mobilité des individus, leur employabilité et la compétitivité des entreprises. Le quatrième domaine de politique, qui est devenu plutôt marginal après 2000, concerne le soutien aux langues minoritaires.

**b) des rapports ou études rédigés par des experts extérieurs sur plusieurs aspects de la politique linguistique de l'UE.**

De plus, il existe divers documents officiels, rapports ou études qui mentionnent indirectement ou accessoirement les langues ou la politique linguistique comme un aspect d'autres thèmes, par exemple l'intégration des migrants adultes et de leurs enfants, la création d'un brevet européen avec un effet centralisé, et l'enseignement supérieur. Nous ne tiendrons aucun compte des questions relatives aux problèmes de langue déposées au Parlement européen, des décisions de la Cour de justice ou du médiateur européen concernant les problèmes linguistiques et des documents traitant de caractéristiques internes de la politique linguistique de l'UE, tels que les dispositions définissant son régime linguistique (par exemple le règlement 1/58). Le stock de documents publié est important (voir Gazzola 2016, sous presse pour un aperçu). Par exemple, entre 1981 et

2015, les institutions et organes de l'UE ont publié environ 100 documents appartenant au groupe (a), tandis que de 1996 à 2015 l'UE a publié 70 publications du groupe (b). Il n'est ni possible ni pertinent de présenter un résumé de ces documents dans cette note d'information. Néanmoins, il est nécessaire d'en mentionner quelques-uns afin de contextualiser la résolution du Conseil sur la SEM, et de présenter le cadre général de la politique linguistique européenne.

**L'âge d'or du multilinguisme a probablement été la période 2007-2010.** A cette époque, la Commission avait un Commissaire au multilinguisme à part entière (M. Orban). Différents documents importants de politique ont été publiés durant cette période, y compris la SEM. Parmi d'autres, nous devons citer la communication de la commission « *Le multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement partagé* » (Commission européenne 2008) et une *résolution du Parlement européen du 24 mars 2009 sur le multilinguisme* (Parlement européen 2008). Bien sûr, ceci ne signifie pas qu'avant 2007 aucune attention n'était accordée à la diversité linguistique. Avant 2007, le multilinguisme était un domaine politique explicite du Commissaire européen à l'éducation, à la culture et au multilinguisme (tenu par M. Figel entre 2004 et 2007), et une question importante à l'ordre du jour du Commissaire à l'éducation, la culture, la jeunesse, les médias et le sport (tenu par Mme Reding entre 1999 et 2004). Entre 1999 et 2007, différents documents importants de politique sur l'apprentissage des langues ont été publiés, par exemple la communication de la Commission *promotion de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique. Un plan d'action 2004-2006* (2003), « *une nouvelle stratégie-cadre pour le multilinguisme* » de la Commission (2005), et les *conclusions du Conseil européen tenu à Barcelone en 2002*, quand le Conseil a recommandé aux États-membres d'enseigner aux élèves au moins deux langues étrangères en plus de leur langue maternelle (cette formule est parfois appelée « langue maternelle + 2 » ou LM+2). Il est valable de mentionner l'organisation de l'*Année européenne des langues* en 2001. Après 2010, néanmoins, le multilinguisme a été réintégré dans le portefeuille de l'Éducation et de la Culture (tenu par Mme Vassiliou), et a finalement disparu en 2014 quand la commission dirigée par M. Juncker est entrée en fonction. En résumé, la décennie s'étendant de 2000 à 2010 a été une période où la diversité linguistique et le multilinguisme étaient beaucoup plus visibles qu'aujourd'hui. Ceci ne signifie pas néanmoins que le multilinguisme et la politique linguistique sont moins importants et pertinents dans l'Europe d'aujourd'hui que dans le passé, bien au contraire. Nous reviendrons sur ce point dans les conclusions.

**La SEM invite les États-membres et la Commission à entreprendre trois types d'actions.** De telles actions sont parfois mentionnées dans d'autres documents officiels. Le premier est le **renforcement de l'apprentissage des langues** au long de la vie (point 2 de la SEM). Ceci signifie investir plus de ressources dans l'enseignement des langues à tous les niveaux de l'éducation (c'est-à-dire enseignement obligatoire, professionnel, et supérieur), améliorer les possibilités d'apprentissage des langues dans des contextes formels, non formels et informels, soutenir la formation des enseignants de langue, et les impliquer dans des échanges internationaux. Dans la littérature universitaire sur la politique et la planification linguistique (LPP = PPL), ceci est défini comme la *planification de l'acquisition* (voir Hornberger 2006).

Dans le point 5 de la SEM, le Conseil invite la Commission et les États-membres à **promouvoir les langues de l'UE partout dans le monde**. Dans ce but, le Conseil

recommande de renforcer la coopération entre les institutions culturelles des États-membres, et renforcer la coopération avec les organisations travaillant dans le champ de l'apprentissage des langues et de la diversité culturelle et linguistique. Dans la LPP = PPL ceci est appelé la *planification de l'état*.

Enfin, le Conseil souligne l'**importance de l'industrie de la traduction**, et encourage les actions visant à soutenir la traduction de textes et de films, la formation de traducteurs et le développement de bases de données de terminologie multilingue et de technologies linguistiques<sup>1</sup>.

Le but de ce document d'information n'est pas de discuter les trois actions venant d'être présentées, ou pas fondamentalement. Plutôt, nous nous concentrons sur les **trois objectifs généraux implicites ou explicites de la SEM**. Promouvoir l'apprentissage des langues tout au long de la vie et soutenir l'industrie de la traduction, en effet, ne sont pas les buts ultimes de la SEM. Ce sont des prérequis pour réaliser d'autres objectifs généraux socio-économiques, à savoir :

1. Renforcer la cohésion sociale, l'intégration des migrants, et le dialogue interculturel (point 1 de la SEM) ;
2. Promouvoir la mobilité de la main d'oeuvre dans le Marché unique, l'employabilité et la croissance en Europe (point 3 de la SEM) ;
3. gérer de façon efficace et inclusive la communication multilingue dans une démocratie supranationale (recommandations finales à la Commission).

**La SEM devrait être évaluée à la lumière de ces trois buts généraux.**

**Le premier objectif de la SEM est de promouvoir le multilinguisme dans le but de « renforcer la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la construction européenne ».** Ces concepts n'ont été formellement définis ni dans la SEM ni dans la communication de la Commission « *Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun* » (Commission européenne 2008 e). Dans cet article, donc, nous adoptons les définitions de travail suivantes<sup>2</sup>.

*L'inclusion sociale* peut être définie comme le processus par lequel les personnes résidant sur un territoire donné, indépendamment de leur milieu socio-culturel, peuvent réaliser leur plein potentiel dans la vie. Des politiques promouvant un égal accès aux services publics et des actions permettant une participation des citoyens dans les processus de prise de décision qui affectent leur vie sont des exemples d'efforts pour améliorer l'inclusion sociale. La *cohésion sociale* est un concept voisin qui peut être défini comme une caractéristique d'une société dans laquelle tous les groupes ont un sentiment d'appartenance, de participation, d'inclusion, de reconnaissance et de légitimité. Le Conseil de l'Europe définit le *dialogue interculturel* comme « un échange de vues ouvert et respectueux entre des individus et des groupes appartenant à différentes cultures qui amène à une compréhension plus profonde de la perception globale de l'autre »<sup>3</sup>. Bien

1 Différents exemples de programmes ou de bases de données comme Creative Europe, la terminologie interactive pour l'Europe (IATE) et le système de traduction automatique pour les administrations publiques seront abordées en détail à la section 3.4

2 Les définitions de l'inclusion et de la cohésion sociales sont adaptées de la Division de la politique sociale et du développement des Nations Unies <http://undesadspd.org/socialintegration/definition.aspx>

3 voir [http://www.coe.int/t/dg4/intercultural/concept\\_EN.asp#P30\\_3374](http://www.coe.int/t/dg4/intercultural/concept_EN.asp#P30_3374)

qu'il n'y ait pas de définition officielle de la *construction européenne*, nous pouvons interpréter ce terme comme le processus dynamique par lequel l'UE s'est développée progressivement comme une entité politique. Il invoque les interdépendances partielles qui ont été graduellement étendues à partir de l'économie aux domaines politiques.

Ces définitions sont trop générales et trop vagues pour être interprétées comme des objectifs politiques concrets et devraient être mieux spécifiées (nous reviendrons sur cet aspect dans les conclusions). Dans cet article, donc, nous nous concentrons sur l'interprétation particulière de ces concepts qui émerge dans la SEM et dans d'autres déclarations officielles sur le multilinguisme comme les conclusions du *Conseil du 22 mai 2008 sur le multilinguisme* (Conseil de l'Union européenne 2008a) et la *résolution du Parlement européen du 24 mars 2009 sur le multilinguisme* (Parlement européen 2008).

Renforcer la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la construction européenne peut signifier différentes choses. Premièrement, l'intégration linguistique des migrants adultes et de leurs enfants est certainement un des buts explicites de la SEM (voir aussi le *Livre vert sur la migration* publié par la Commission européenne 2008b). Ceci ne signifie pas que l'intégration ne devrait pas permettre aux migrants de conserver la ou les langues de leur pays d'origine. Deuxièmement, l'acquisition des compétences en langues étrangères devrait être possible et accessible à n'importe qui dans la société. En d'autres termes, les compétences linguistiques ne devraient pas être une prérogative de l'élite. Les compétences en langues étrangères et l'intégration linguistique devraient contribuer à éviter l'émergence de « communautés parallèles » qui seraient divisées (ou même ségréguées) par des barrières de langue à l'intérieur d'une société donnée. Ceci ne vaut pas seulement pour les migrants, mais aussi pour les citoyens de l'UE mobiles à l'étranger. Les compétences linguistiques facilitent le dialogue interculturel parce qu'elles renforcent la capacité des citoyens de l'UE à comprendre la culture des autres européens (et des migrants), et ainsi contribuent à l'intégration européenne.

**Le deuxième objectif général de la SEM consiste en « promouvoir la mobilité de la main d'oeuvre dans le Marché unique, l'employabilité et la croissance en Europe ».**

La mobilité est un terme désignant différents phénomènes, à savoir « *immigration* (étrangers entrant dans le pays), *émigration* (nationaux quittant le pays), *migration de retour* (nationaux retournant au pays), et *migration circulaire* (nationaux qui se déplacent dans les deux sens entre pays) » (Vandenbrande 2006:9). Cet objectif est aussi très général, mais il est relativement plus facile à définir et à mesurer que le premier. Notons que le second objectif général est devenu prédominant dans le discours de l'UE sur le multilinguisme dans les 15 dernières années. Depuis le début des années 2000, de discours de l'UE sur l'apprentissage des langues étrangères a été de plus en plus lié à la réalisation des objectifs socio-économiques généraux de l'UE tels que définis dans l'*agenda de Lisbonne 2000-2010* puis de l'*agenda Europe 2020* (Krzyzanowski et Wodak 2011)<sup>4</sup>.

Ceci n'implique pas que les aspects culturels ou cognitifs de l'apprentissage des langues ont été négligés. Plutôt, la portée de la politique linguistique de l'UE a été élargie. Les compétences en langues étrangères sont de plus en plus vues comme une forme de capital humain qui peut apporter des avantages économiques aux individus, aux

4 L'Agenda de Lisbonne était un plan développé par la Commission européenne visant à faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable avec des emplois meilleurs et plus nombreux et une plus grande cohésion sociale avant 2010 ». Europe 2020 est une stratégie à 10 ans visant à « une croissance intelligente, durable et inclusive », avec une meilleure coordination des politiques nationales et européennes.

entreprises et à l'économie dans son ensemble. Dans la commission de la Commission « *Le multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun* » (Commission européenne 2008 e), par exemple, les compétences linguistiques sont présentées comme un type de capacité qui contribue à la prospérité économique, un atout qui augmente la compétitivité des entreprises européennes, et une forme de capital humain qui peut positivement affecter l'employabilité des citoyens. Dans la communication de la Commission « *Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme* » (Commission européenne 2005), l'amélioration des compétences en langues étrangères des Européens est explicitement reliée à un des objectifs centraux du projet européen, à savoir la réalisation d'une intégration économique complète. Dans ce document, la Commission argumente que « pour que le Marché unique soit effectif, l'Union a besoin d'une force de travail plus mobile. Des compétences dans plusieurs langages augmentent les opportunités sur le marché du travail ».

Dans les *conclusions du Conseil sur les compétences linguistiques pour améliorer la mobilité* (Conseil de l'Union européenne 2010), les compétences linguistiques sont présentées comme « une composante essentielle d'une économie compétitive basée sur la connaissance. La connaissance de langues étrangères est une compétence vitale pour tous les citoyens de l'UE, leur permettant de profiter à la fois des bénéfices économiques et sociaux de la libre circulation à l'intérieur de l'Union ». Dans une récente communication de la Commission « *Repenser l'éducation : investir dans les compétences pour améliorer les résultats socio-économiques* » (Commission européenne 2012 f, Commission européenne 2012 d), les compétences linguistiques sont décrites comme « de plus en plus importantes pour augmenter les niveaux d'employabilité et de mobilité des jeunes » ; de plus, « de faibles compétences linguistiques sont un obstacle majeur à la libre circulation des travailleurs. Les entreprises ont besoin aussi de compétences linguistiques nécessaires pour fonctionner dans un marché mondial ». Il y a des raisons économiques sensées derrière de telles déclarations. Nous y reviendrons plus en détail dans la prochaine section.

**Le troisième objectif de la SEM concerne la gestion de la communication multilingue dans les institutions de l'UE.** Le Conseil invite la Commission à prendre « un soin particulier à fournir des informations dans toutes les langues officielles et à promouvoir le multilinguisme dans les sites web de la Commission ». Cette recommandation fait écho à la recommandation précitée du Parlement européen (2008), dans laquelle le Parlement insiste « sur le besoin d'une reconnaissance de parité entre les langues officielles de l'UE dans tous les aspects de l'activité publique », et les conclusions de 2008 du Conseil (2008a) qui souligne que « la diversité linguistique de l'Europe devrait être préservée et la parité entre les langages totalement respectée. Les institutions de l'UE devraient jouer un rôle-clé dans la poursuite de ces objectifs ». L'accent mis dans la SEM sur la valeur de la traduction et de l'interprétation, et sur l'importance de l'industrie des langues est partiellement reliée au soutien du Conseil au multilinguisme dans les institutions de l'UE. L'UE est en fait le plus grand employeur mondial de traducteurs et d'interprètes.

## **1.2 Définition des coûts, des avantages, et de la pertinence de la SEM**

D'une façon générale, une politique publique est définie comme une « série de décisions ou d'activités intentionnellement cohérentes prises ou réalisées par différents acteurs

publics, et parfois privés, dont les ressources, les liens institutionnels et les intérêts varient, en vue de résoudre de façon ciblée un problème qui est politiquement défini comme collectif par nature. Ce groupe de décisions et d'activités donne lieu à des actions formalisées de nature plus ou moins restrictive qui visent souvent à modifier le comportement de groupes sociaux (d'individus) présumés être à la racine de, ou capable de résoudre le problème collectif devant être résolu (groupes-cibles) dans l'intérêt du groupe social qui subit les effets négatifs du problème en question (bénéficiaires finaux) » (Knoepfel et al. 2007:24).

Les politiques linguistiques peuvent être caractérisées comme un type particulier de politique publique qui vise finalement à modifier le comportement langagier d'une population-cible donnée (voir Grin 2003, Gazzola 2014 a pour une discussion). Plus précisément, une politique linguistique est un ensemble de mesures – en général prises par l'État, les autorités régionales et locales – pour influencer, explicitement ou implicitement, le corpus, le statut et l'acquisition d'une ou de plusieurs langues. Comme il a été montré dans la section précédente, certaines des mesures ou actions suggérées dans la SEM peuvent être vues comme une forme de planification du statut et de l'acquisition. Par exemple, promouvoir l'apprentissage des langues tout au long de la vie vise à modifier le comportement des individus en augmentant leurs compétences linguistiques.

Comme l'apprentissage des langues tout au long de la vie et la traduction sont implicitement présentés comme un moyen pour atteindre d'autres objectifs socio-économiques généraux de l'UE, l'évaluation des avantages et des désavantages (ou « bénéfices » et « coûts ») de la SEM, aussi bien que ses effets distributifs, devraient être effectués en respectant ces objectifs généraux. Avant de discuter comment les avantages et désavantages de la SEM peuvent être caractérisés, il est nécessaire de rappeler quelques définitions importantes.

La conception et la mise en œuvre des politiques publiques sont souvent présentés comme un cycle (ou « cycle de la politique »), dont les phases peuvent être résumées comme suit<sup>5</sup> :

- a. émergence et perception d'un problème public à résoudre (par exemple un manque de compétences linguistiques adéquates sur le marché du travail, des barrières linguistiques qui entravent la mobilité),
- b. compréhension et définition du problème,
- c. formulation et comparaison des solutions possibles ou de plans d'actions alternatifs (par exemples des voies alternatives de promouvoir la formation linguistique des adultes),
- d. choix d'une solution,
- e. mise en œuvre,
- f. produits et résultats
- g. évaluation des résultats
- h.(i) -(ré)émergence et perception d'un problème.

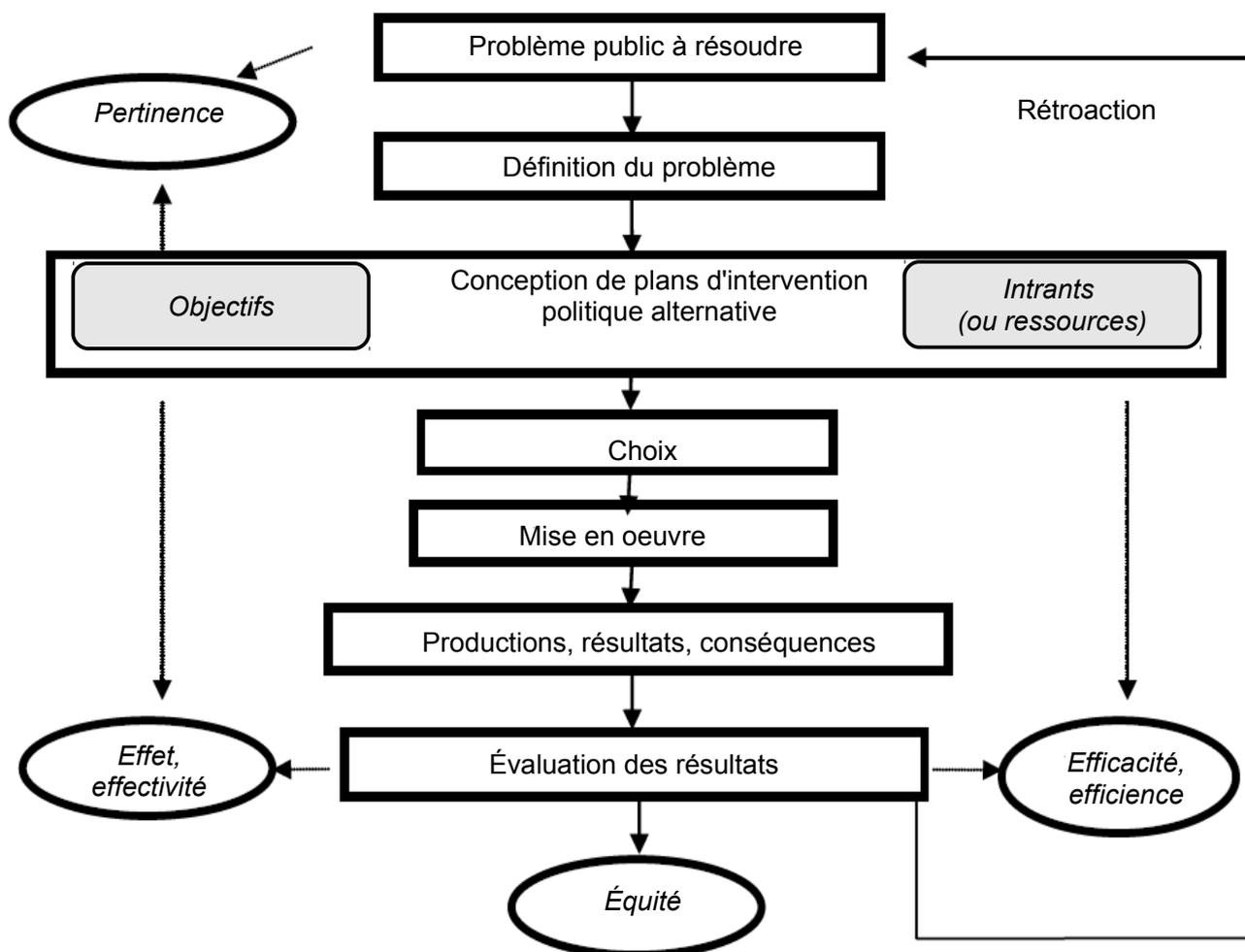
L'évaluation d'une politique publique est effectuée à la lumière de différents critères. Les critères les plus importants sont les suivants : *pertinence*, *efficacité*, *efficience* (souvent interprétée comme une rentabilité dans une recherche appliquée), et *équité*. La

---

5 voir Gazzola (2014 a : 53-54, citant Knoepfel et al. 2007) pour une discussion.

**pertinence** désigne l'évaluation de l'opportunité des objectifs explicites de la politique en relation avec les problèmes qu'elle est supposée traiter. Évaluer l'**efficacité** d'une politique implique de clarifier dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. L'évaluation de l'efficacité exige un examen approfondi des buts à atteindre, une analyse des relations de cause à effet reliant la politique et ses buts ultimes, et la mesure des résultats de la politique (voir ci-dessous). L'évaluation de l'**efficience** (= efficacité, dans le sens de la rentabilité) de différentes politiques signifie mettre en relation les ressources mobilisées avec les résultats obtenus. Dans l'analyse des politiques, évaluer l'**équité** implique identifier qui perd, qui gagne, et (si possible) combien, et comment les coûts des politiques alternatives sont partagés entre les individus et les groupes.

Par conséquent, il n'y a pas de contenu éthique particulier dans le concept technique de « équité » dans l'analyse de politique (par exemple Just, Hueth, et Schmitz 2004), et l'équité des politiques linguistiques peut donc être envisagée en termes d'effets distributifs de politiques linguistiques alternatives sur les acteurs concernés. L'illustration 1 résume les étapes principales du cycle de la politique. Les bulles ovales représentent les critères d'évaluation.



Source : Gazzola (2014a 53-54)

Illustration 1: Critères d'évaluation et cycle politique

Les **intrants** (ou ressources) d'une politique sont définis comme l'ensemble des moyens financiers, humains, matériels, organisationnels et réglementaires mobilisés pour la mise

en oeuvre d'une intervention. Les **coûts** sont calculés sur la base des ressources mobilisées. Les **résultats** d'une politique sont les effets directs de la politique, c'est à dire ce qui est financé et réalisé au moyen des ressources allouées à la politique. En d'autres termes, les résultats sont tout ce qui est obtenu en échange de dépenses publiques (quelques exemples concrets sont présentés dans les sections suivantes). Les résultats (ou **productions**, ou **conséquences**) sont les effets finaux d'une politique en termes de variables que l'on souhaite influencer (par exemple promouvoir l'employabilité grâce à l'apprentissage des langues). Dans l'analyse coûts/avantages, les avantages (ou bénéfiques) d'une politique doivent être mesurés en termes monétaires. Néanmoins, l'identification et le calcul des bénéfices des politiques linguistiques sont quelque chose de lourd à cause des difficultés méthodologiques et épistémologiques dues à la nature complexe du langage, ce qui est loin d'être résolu (voir Grin 2003 pour une discussion). Il est bien de rappeler que les avantages des politiques linguistiques ne se limitent pas seulement à la **valeur marchande** des langues, mais aussi à leur **valeur non-marchande** ou **symbolique** (voir Grin et Vaillancourt 1997 pour une discussion). Les compétences linguistiques acquises dans la formation professionnelle, par exemple, peuvent être utilisées sur le lieu de travail et apporter des avantages économiques aux individus. Néanmoins, elles peuvent également améliorer le dialogue interculturel entre personnes de différentes origines nationales. Dans l'évaluation des politiques linguistiques, les **bénéfices** ou **avantages** sont définis comme les impacts positifs d'une politique sur les acteurs directement concernés par la politique elle-même. Dans certains cas, de tels bénéfices peuvent être quantifiés en termes monétaires, par exemple les différentiels de revenus accrus pour les travailleurs bilingues ayant suivi la formation linguistique, alors que dans d'autres cas d'autres unités de mesure non monétaires doivent être utilisées. Dans l'évaluation des politiques linguistiques, donc, des simplifications sont nécessaires (par exemple « le nombre des chômeurs qui trouvent un travail à cause des compétences linguistiques acquises lors de formation professionnelle », et « le pourcentage de citoyens de l'UE qui peuvent comprendre les langues officielles de l'UE »). Quelques exemples seront présentés dans les prochaines sections.

Le modèle d'évaluation standard présenté à l'illustration 1, néanmoins, est applicable à la SEM uniquement dans une certaine mesure. La SEM, en fait, établit des objectifs très généraux dans des domaines politiques très différents, tels que le marché du travail, l'inclusion sociale, et la citoyenneté. De façon à évaluer les avantages et les inconvénients de la SEM dans un seul domaine d'intervention, les décideurs devraient spécifier les objectifs plus en détail et clarifier la chaîne logique connectant les ressources investies aux résultats attendus. Ceci serait trop spécifique pour une Résolution (de la Commission), bien sûr, mais pas pour des plans de mise en oeuvre distincts. De plus, les avantages devraient être définis et identifiés à travers un ensemble d'indicateurs de résultats, et, encore plus important, des données adéquates et fiables devraient être fournies. À notre connaissance, cette information n'est pas disponible, et ce qui est disponible n'est suffisant que pour quelques aspects de la SEM. Un moyen possible pour surmonter ces obstacles est de restreindre la portée de l'analyse et de faire une distinction entre d'une part l'évaluation de la pertinence des objectifs généraux de la SEM, et d'autre part l'évaluation des effets des mesures prises par la Commission pour mettre en oeuvre la SEM.

**Ce rapport est organisé en deux parties. La première partie fournit une évaluation globale de la pertinence de la SEM.** Nous examinons la relation entre les objectifs de la stratégie et les problèmes que la SEM est supposée résoudre. Une telle évaluation est

effectuée à la lumière des résultats empiriques et théoriques de la littérature universitaire en économie des langues. Ce rapport présente les différents résultats de la recherche sur les avantages et les inconvénients du multilinguisme dans l'économie, dans la société et dans les institutions de l'UE. Ces résultats fournissent une image générale, quoique limitée, des besoins en politique linguistique dans l'environnement européen multilingue actuel. Dans ce contexte, nous évaluons la pertinence des objectifs généraux et des recommandations de la SEM, c'est-à-dire que nous évaluons si la SEM propose des objectifs et des mesures qui sont pertinents pour résoudre certains des plus importants problèmes de langue dans l'environnement européen multilingue actuel. Si une politique n'est pas pertinente, elle n'est pas susceptible d'apporter des bénéfices pour la société.

**Dans la seconde partie du rapport, nous nous concentrons sur les actions menées par la Commission pour mettre en œuvre la SEM.** Nous résumons les preuves disponibles pour de telles actions, et, lorsque c'est possible, nous présentons des données sur leurs avantages et inconvénients, en utilisant le simple cadre présenté à l'illustration 1. Cette discussion met en lumière les objectifs pouvant nécessiter davantage de soutien, et le type de données et d'information qui sont nécessaires pour améliorer le suivi de la mise en œuvre de la SEM.

## 2 Le contexte européen multilingue

### Résultats-clés :

- En général, les compétences en langues étrangères apportent des avantages économiques aux individus en termes de différentiels de revenus positifs. De très bonnes compétences en langues sont récompensées beaucoup plus que des connaissances linguistiques limitées. L'anglais a une utilité économique indiscutée sur le marché du travail européen, mais ce n'est pas le seul atout dans lequel investir ; dans certains contextes, des compétences dans d'autres langages peuvent être mieux récompensées. Ceci souligne l'importance d'enseigner plus d'une langue étrangère dans les systèmes éducatifs des pays européens.
- Des taux de rentabilité sociale positifs de l'enseignement des langues étrangères montrent que l'apprentissage des langues est un investissement valable pour la société dans son ensemble.
- Bien que l'importance des compétences en langues étrangères pour l'employabilité soit soulignée dans différents documents de l'UE, la preuve empirique pour appuyer cette affirmation est encore insuffisante. Néanmoins, la maîtrise de la (les) langue(s) du pays-hôte a un effet positif sur le revenu de travail des migrants et sur leur employabilité.
- Certaines études montrent que les compétences linguistiques contribuent au Produit Intérieur Brut (PIB) mais malheureusement, aucune de ces études ne concerne l'Union européenne.
- Une langue commune officielle ou parlée augmente considérablement les flux commerciaux entre les pays.
- Une politique linguistique peut avoir un impact sur la répartition des coûts supportés par les entreprises innovantes européennes pour protéger les droits de propriété intellectuelle au moyen de brevets. Ceci peut soulever des préoccupations d'équité au sujet du projet de brevet européen à effet centralisé.
- L'apprentissage de langue facilite la mobilité. Parler la langue d'un pays augmente la probabilité de migrer vers ce pays d'environ cinq fois.
- La formule « Langue maternelle plus deux langues étrangères » ou la promotion d'une seule langue véhiculaire ne sont pas suffisantes pour promouvoir à la fois la mobilité intra-européenne et l'intégration dans la société du pays-hôte.
- Seulement un quart des citoyens européens déclarent pouvoir parler au moins deux langues étrangères. Ce pourcentage est resté pratiquement constant entre 2001 et 2012. La grande majorité des Européens a un niveau élémentaire ou intermédiaire en langues étrangères. Le niveau de maîtrise de langue devrait s'améliorer dans un avenir proche, mais seulement dans une certaine mesure.
- Seulement 7 % des citoyens de l'UE déclare une capacité à parler anglais en tant que langue étrangère à un très bon niveau. Les niveaux intermédiaire et élémentaire sont beaucoup plus courants. Malgré les investissements massifs dans l'enseignement de l'anglais dans le système éducatif, le bilinguisme n'est pas attendu dans un avenir proche. La connaissance de l'anglais n'est pas une « compétence de base » universelle en Europe.
- De nouvelles mesures sont nécessaires pour relâcher la tension entre mobilité et inclusion, c'est à dire la possibilité d'apprendre effectivement une langue avant de partir

à l'étranger et/ou immédiatement après l'arrivée dans le pays-hôte devrait devenir plus facile et moins coûteuse.

- Si les institutions de l'UE adoptaient une politique monolingue basée uniquement sur l'anglais ou un régime trilingue basé sur anglais, français et allemand, elles excluraient un pourcentage élevé de citoyens de l'UE de la communication avec l'UE. Le pourcentage de personnes exclues serait très élevé en Europe méridionale et orientale.
- Le multilinguisme est encore le régime linguistique le plus efficace parmi les alternatives étudiées d'habitude dans la littérature.
- Les personnes économiquement et socialement défavorisées ont tendance à être moins susceptibles de parler des langues étrangères, et donc sont plus susceptibles d'être affectées défavorablement si l'UE arrête d'utiliser leur langue maternelle ou leur langue d'éducation primaire. Le multilinguisme contribue à la cohésion sociale.
- Il n'y a pas qu'une réduction générale du nombre des langues qui provoquerait l'exclusion. Même une réduction des domaines d'utilisation actuels de la langue officielle aboutirait à des effets analogues.
- Les taux d'exclusion linguistique associés à une politique monolingue ou trilingue vont augmenter après le « Brexit ». Ceci souligne l'importance d'adopter une approche multilingue pour la communication extérieure de l'UE.

Les trois objectifs généraux présentés dans la section précédente se rapportent à trois aspects interdépendants de l'environnement multilingue européen, à savoir l'économie, la société et les institutions de l'UE. L'objectif de cette section, sans vouloir l'exhaustivité, est de présenter quelques résultats pertinents de la recherche universitaire en économie qui traite de ces sujets. Ceci est un point de départ vers la section 4, où les actions entreprises par l'UE pour mettre en œuvre la SEM sont discutées dans le contexte de preuves empiriques présentées ci-dessous.

## 2.1 Économie multilingue

La relation entre les variables linguistiques et les variables économiques est le centre d'un corpus croissant de publications universitaires sur le multilinguisme (voir Gazzola et al. 2016 pour une bibliographie détaillée, voir aussi Grin 2003, et Zhang et Grenier 2013, pour enquêtes). Certaines questions abordées dans ce travail sont pertinentes pour la SEM car elles rappellent souvent des arguments économiques soutenant le multilinguisme. Il est donc utile de mentionner certains des résultats les plus importants dans ce champ.

### 2.1.1 Compétences linguistiques en tant que forme de capital humain

Une première ligne de recherche porte sur l'estimation des effets nets de compétences en langue seconde ou étrangère sur les revenus des individus et sur leur statut professionnel. Ceci signifie évaluer si la connaissance d'un langage qui n'est pas socio-économiquement dominant dans un pays ou une région (par exemple l'espagnol en France) apporte des avantages économiques pour les individus. La seconde ligne de recherche porte sur la relation entre le revenu des immigrants et leurs compétences linguistiques dans la langue locale dominante (par exemple l'allemand pour les Turcs en Allemagne). Dans cette section, nous présentons quelques résultats du premier groupe d'études. La section 2;2 discute de l'effet des compétences linguistiques sur le revenu des migrants.

#### 2.1.1.1 Différences de revenu

Les compétences linguistiques peuvent être vues comme une forme de capital humain

généralisant des avantages économiques pour les individus parce qu'elles peuvent influencer sur leur productivité, et par là augmentant leur efficacité sur le lieu de travail (par exemple faire des achats ou des ventes plus rapidement, et établissant de nouveaux réseaux). De tels avantages sont généralement estimés en calculant le différentiel de revenu net des individus qui connaissent un langage donné comme langue seconde ou étrangère, toutes choses étant égales par ailleurs (c'est-à-dire en maintenant toutes les autres variables pertinentes constantes). Les estimations des différentiels de revenus sont généralement le résultat d'analyse économétrique sur de grands ensembles de données. Ceci permet de contrôler d'autres variables socio-économiques pertinentes comme l'expérience professionnelle, le niveau d'études et l'état matrimonial des répondants.

**Peu d'études traitent des différentiels de revenus associés aux compétences en langues étrangères en Europe.** La raison principale pour ceci est le manque de données adéquates et fiables. Cette section présente quelques résultats pour différents pays européens (non nécessairement dans l'UE). La table 1 montre le différentiel de revenu net pour les individus multilingues dans trois différentes régions linguistiques de Suisse. Les résultats sont séparés par langage et par niveau de compétence linguistique déclaré par les répondants. Dans la partie francophone du pays, par exemple, un homme qui a de très bonnes compétences en allemand gagne, en moyenne, 23,2 % de plus que quelqu'un sans cette compétence, toutes choses étant égales par ailleurs. Les différentiels de revenu associés à un niveau basique ou bon de compétence sont plus faibles.

Langue	Région linguistique	Niveau de maîtrise		
		Basique	Bon	Excellent
Allemand	francophone	10	12,4	23,2
	italophone	n.s.	n.s.	27,6
Français	germanophone	n.s.	15,1	15,5
	italophone	n.s.	14,1	23,4
Anglais	francophone	n.s.	n.s.	n.s.
	germanophone	n.s.	19,4	25,1
	italophone	7	n.s.	29,3
n.s. = non significatif		source : Grin (1999, chapitre 8)		

Tableau 1: différentiels de revenus en Suisse (hommes). Résultats en pourcentage

Di Paolo et Tansel (2015) montrent que sur le marché du travail turc, la connaissance du russe et de l'anglais comme langues étrangères, en moyenne, apporte un différentiel de revenu positif pour les individus (20 % et 10,7 % respectivement). Ces différentiels augmentent avec le niveau de compétence. La connaissance du français et de l'allemand est aussi positivement rémunérée, mais dans une moindre mesure (8,4 % et 8,2 % respectivement). En Allemagne, de bonnes connaissances en anglais apportent un différentiel positif de revenus d'environ 12% dans des contextes où de telles compétences sont utilisées (Stöhr, 2015); la connaissance d'autres langues étrangères est récompensée dans quelques professions spécialisées. En accord avec les estimations de Williams, l'utilisation d'une deuxième langue au travail est associée à un différentiel de

revenu positif entre 3 % et 5 % dans différents pays d'Europe occidentale (Williams, 2001). L'anglais est la langue dont l'emploi est le plus largement récompensé dans les 14 pays d'Europe occidentale étudiés par l'auteur, mais dans certains pays l'utilisation de l'allemand, du français et de l'italien est aussi rémunérée. Ginsburg et Prieto (2011) étudient les effets des compétences en langue étrangère (et leur utilisation au travail) sur les revenus des individus en Autriche, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Portugal et Espagne. Les résultats sont présentés dans le tableau 2. Le niveau de maîtrise n'est pas spécifié. Les résultats montrent que les connaissances linguistiques en anglais sont positivement récompensées sur le marché du travail de tous les pays examinés. Dans quelques pays, la connaissance du français et de l'allemand est aussi positivement récompensée, et parfois même plus que la compétence en anglais.

Pays	Langue		
	Anglais	Français	Allemand
Autriche	11	n.s.	/
Danemark	21	n.s.	-11
Finlande	23	n.s.	n.s.
France	29	/	46
Allemagne	26	n.s.	/
Grèce	15	24	n.s.
Italie	18	21	28
Portugal	31	34	n.s.
Espagne	39	49	n.s.
n.s. = non significatif	source : Ginsburg et Prieto (2011:612)		

Tableau 2: récompenses des compétences linguistiques dans différents pays d'Europe. Résultats en pourcentage

Les études mentionnées dans cette section diffèrent par de nombreux aspects. Les ensembles de données diffèrent à la fois pour leur qualité, et pour la période considérée. Les auteurs ont adopté différentes stratégies d'estimation, et ceci peut expliquer pourquoi l'ampleur des résultats obtenus varie considérablement. De plus, dans certains articles, le(s) auteur(s) étudie(nt) l'effet de la connaissance linguistique sur le revenu des individus, alors que dans d'autres documents la variable étudiée est l'utilisation du langage au travail. Enfin, il n'est pas toujours possible d'étudier l'impact sur le revenu de différents niveaux de maîtrise du langage. En dépit de ces défauts, **toutes les études convergent vers les mêmes conclusions**. En premier, **les différences de revenus associées aux compétences linguistiques ne sont pas négligeables**. Ceci suggère qu'apprendre des langues étrangères peut être un bon investissement pour les individus. En second, **de très bonnes compétences en langue sont récompensées de façon plus marquée que des connaissances en langue limitées**. Ce résultat a des implications évidentes pour la politique éducative. Troisièmement, **l'anglais a une utilité économique indiscutée dans le marché du travail européen, mais n'est pas le seul atout linguistique dans lequel investir** ; dans certains contextes, des compétences dans d'autres langues peuvent être mieux récompensées que l'anglais. Ceci souligne l'importance d'enseigner plus d'une langue étrangère dans les systèmes éducatifs des pays européens, en accord avec la

formule LM+2.

Les études empiriques mentionnées examinent habituellement seulement les pays d'Europe occidentale, et se concentrent sur les langues largement parlées parce que davantage de données sont disponibles. En conséquence, les auteurs calculent des estimations pour les différentiels de revenus correspondant aux langues que les gens connaissent déjà (typiquement parce qu'ils les ont apprises à l'école), mais **on en sait peu sur la valeur économique des langues qui sont (encore) peu parlées.**

### 2.1.1.2 Taux de rendement sociaux

**Apprendre les langues peut être un investissement précieux non seulement pour les individus, mais aussi pour la société dans son ensemble.** A la place de chercher des différences de revenus pour les individus, nous étudions maintenant le niveau d'ensemble. Sur la base des estimations pour les différences de revenus des individus, on peut calculer le taux de rendement social de l'enseignement des langues étrangères, c'est-à-dire le pourcentage de retour d'un euro investi dans l'enseignement des langues pour une société dans son ensemble. La table 3 présente le taux de rendement social pour l'enseignement des langues en Suisse, un des quelques pays où des données sont disponibles.

Langue	région linguistique		
	francophone	germanophone	italophone
Allemand	6,5 %	n.d.	21,5 %
Français	n.d.	10 %	11,7 %
Anglais	4,7 %	12,6 %	n.d.
n.d. = non disponible		source : Grin (1999:chapitre 9)	

Tableau 3: Taux de rendement social de l'enseignement des langues étrangères en Suisse (hommes)

Par exemple, le rendement de l'investissement d'un euro d'argent public dans l'enseignement de l'allemand dans la partie italophone de la Suisse est de 21,5 %, ce qui est plutôt élevé par rapport au rendement moyen du capital financier sans risque, et le coût à long terme d'emprunter de l'argent sur le marché. Malheureusement, nous n'avons pas de données sur les autres pays d'Europe. Néanmoins, **de telles données suggèrent que l'enseignement des langues peut être un investissement précieux pour la société, non seulement pour des raisons culturelles, mais aussi du point de vue économique.**

### 2.1.1.3 Employabilité

Bien que l'importance des compétences en langues étrangères pour l'employabilité soit soulignée dans différents documents de l'UE et dans la SEM, il y a encore **peu de preuves empiriques pour soutenir cette affirmation, au-delà des preuves préliminaires** fournies par le Centre commun de recherche de la Commission (voir Araújo et al. 2015). Peu d'articles dans la littérature universitaire traitent explicitement de la question de l'impact des compétences linguistiques sur l'emploi, et généralement ces contributions étudient la relation entre les compétences dans la langue dominante locale et les opportunités d'emploi pour les immigrants (voir Gazzola et al. 2016, pour une vue d'ensemble).

Dans l'étude ci-dessus mentionnée de Araújo et al. (2015), les auteurs trouvent un effet positif et statistiquement significatif de la connaissance de l'anglais sur l'employabilité en Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Slovénie. L'impact est mesuré par la probabilité d'être employé plutôt qu'au chômage pour une personne qui connaît l'anglais par opposition à quelqu'un sans cette compétence, toutes choses égales par ailleurs. A Chypre, en Espagne, en Finlande et à Malte, la *maîtrise* de l'anglais (c'est-à-dire de très bonnes compétences linguistiques) a un impact positif sur l'employabilité. Connaître le français a un impact positif sur l'employabilité à Malte, en Allemagne, au Danemark, et le russe en Bulgarie, Lettonie, Lituanie et Pologne. Néanmoins, les auteurs ne fournissent aucune estimation de l'ampleur de ces effets. Une récente étude conduite par la Direction générale de l'emploi de la Commission européenne a mieux mis en lumière les compétences linguistiques les plus demandées sur le marché du travail, en se centrant sur les avis de vacance en ligne (Beadle et al. 2015). Les résultats montrent qu'un pourcentage significatif d'employeurs demandent un niveau avancé de compétences dans les langues étrangères.

En Suisse, un membre d'une main d'œuvre multilingue – c'est-à-dire des résidents francophones connaissant l'allemand ou l'anglais, et des locuteurs natifs germanophones connaissant le français ou l'anglais – est moins susceptible d'être licencié que quelqu'un monolingue. En moyenne, quand le prix de la main d'œuvre augmente de 5 % (c'est-à-dire que la main d'œuvre devient plus chère), la main d'œuvre monolingue employée décroît de 8,7 % alors que la main d'œuvre multilingue diminue seulement de 3,7 % (Grin et al. 2009).

### 2.1.2 La contribution des langues au PIB et au commerce

Peu d'articles abordent la question de la contribution des langues à la valeur ajoutée agrégée produite par l'économie, c'est-à-dire au Produit Intérieur Brut (PIB). **La connaissance des langues peut contribuer à la création de valeur ajoutée parce qu'elle peut rendre les processus d'achat, de production et de ventes plus efficace.** En Suisse, des compétences en langues étrangères ou en seconds langages (limités à l'anglais, français et allemand) contribuent à environ 10 % du PIB suisse, avec l'anglais comptant pour la moitié dans ce pourcentage (Grin, Sfreddo et Vaillancourt 2010). Des estimations pour le Québec avoisinent les 3 % du PIB provincial.

Malheureusement, des données pour les pays de l'UE n'existent pas. Quelques analyses d'études, cependant, ont été réalisées au niveau régional. Par exemple, un rapport récent du gouvernement basque en Espagne montre que l'impact économique de diverses activités liées à la langue basque peut être estimé à 4,2 % du PIB régional de la Communauté autonome (Gobierno vasco 2016). Voir aussi Bane Mullarkey Ltd. (2009) pour Galway Gaeltacht en Irlande.

L'étude ELAN (CILT 2006) examine l'effet de pénuries de compétences en langues étrangères sur l'exportation d'entreprises européennes, en se concentrant sur un échantillon de Petites et Moyennes Entreprises (PME). Une étude semblable a été réalisée pour la Catalogne en Espagne (Hagen 2010). McCormick (2013) soutient qu'il existe une relation généralement positive entre le PIB d'un pays et le niveau moyen de maîtrise de l'anglais dans la population. Le niveau de compétences linguistiques est mesuré par le English Proficiency Index (EPI), un indicateur conçu par l'entreprise internationale d'éducation Education First et popularisé dans les médias. Les résultats de McCormick, néanmoins, sont basés sur une simple analyse de corrélation statistique et ils ne prouvent aucun effet de causalité réel entre l'EPI et le PIB. De plus, les données utilisées peuvent souffrir d'un biais d'autosélection.

La conséquence d'avoir un langage commun sur le commerce a été étudiée dans différents articles (voir entre autres Mélitz 2008, Fidrmuc et Fidrmuc 2015, Egger et Toubal 2016, Egger et Lassman 2016). **La structure des échanges peut être influencée par le langage de trois différentes façons.** Les pays peuvent partager un langage officiel, et ceci dénote généralement la présence de liens géopolitiques (par exemple une histoire coloniale commune). Ils peuvent partager une langue maternelle, dans le sens où des gens vivant dans deux différents pays parlent la même langue comme langue maternelle. Ceci peut être vu comme un indicateur d'affinité culturelle. Enfin, des pays peuvent partager un langage parlé commun, typiquement une langue apprise en tant que langue étrangère, qui rend la communication possible entre gens de différentes langues maternelles. Les résultats montrent qu'**en moyenne un langage commun (officiel ou parlé) augmente les flux commerciaux de 44%** (Egger et Lassmann 2012). L'effet d'un langage parlé commun est plus fort que l'effet d'un langage commun maternel, mais les deux effets sont significativement positifs (Egger et Lassman 2016). Fidrmuc et Fidrmuc (2015) montrent que dans l'UE une connaissance étendue des langues est un déterminant important pour le commerce extérieur, avec l'anglais jouant un rôle spécialement important.

### **2.1.3 Politique linguistique et innovation**

L'effet des langues sur l'innovation industrielle est encore sous-exploré. Par innovation industrielle nous voulons signifier l'innovation technologique protégée par des droits de propriété intellectuelle (DPI) tels que des brevets, des marques commerciales et des projets industriels. Bien que quelques études abordent la question de la connexion entre multilinguisme et créativité – et donc la question de l'innovation à travers la créativité – (Marsh et Hill 2009), **des articles discutant la relation entre diversité linguistique et innovation industrielle mettent l'accent sur les effets des politiques linguistiques sur l'innovation (par opposition aux langues en elles-mêmes).**

Les industries intensives en DPI sont définies comme des industries qui sont au-dessus de la moyenne pour les DPI par employé (y compris les droits d'auteur). Dans l'UE, les industries intensives en DPI contribuent à 26 % de l'emploi et à 39 % du PIB ; les industries intensives en brevets seules comptent pour 13,9 % du PIB de l'UE et une part égale à 10,3 % de l'emploi total (EPO-OHMI 2013). L'Office européen des brevets (EPO = OEB), basé à Munich (Allemagne) est une autorité régionale délivrant les brevets dont le rôle est de chercher et d'examiner les demandes de brevet européen au nom des 38 États contractants de la Convention du brevet européen (CBE). Les langues officielles de l'OEB sont l'anglais, le français et l'allemand. L'OEB octroie le brevet européen, c'est-à-dire un « faisceau » de brevets nationaux qui ensuite doivent être validés dans les États désignés par le breveté. Les procédures de validation incluent le paiement des taxes de validation et de renouvellement, et, dans certains cas, la traduction de l'ensemble du brevet (ou une partie de celui-ci, généralement les revendications) dans l'une des langues officielles du pays concerné. La majorité des articles traitant des langages et du système de brevet européen présentent une estimation de tels coûts de traduction après délivrance, et discutent de leur impact sur le dépôt des brevets et sur le nombre de pays dans lesquels les brevets européens sont validés (voir Van Pottelsberghe et Mejer 2010, Van Pottelsberghe et François 2009, Harhoff, Hoisl et al. 2009). Les résultats montrent qu'**une réduction des coûts de traduction post-délivrance est susceptible d'avoir un effet positif sur le nombre de demandes enregistrées.** Gazzola (2014a, 2015) examine les différences dans les coûts de traduction pré-délivrance rencontrés par les demandeurs européens déposant une demande de brevet auprès de l'OEB. Les résultats montrent que

**les coûts globaux pour accéder aux procédures de brevet supportés par les demandeurs européens dont la langue première n'est ni l'anglais, ni le français, ni l'allemand sont au moins 27 % plus élevés que le coût supporté par des demandeurs anglophones, francophones ou germanophones.**

L'OEB ne fait pas partie des institutions ou organes de l'UE et la SEM ne traite pas de la question des DPI. Néanmoins, l'innovation technologique est liée à la politique linguistique de l'UE de diverses façons. En 2012, des représentants des de l'UE ont conclu un accord pour créer le brevet unitaire européen – ou « **Brevet européen à effet unitaire** » -. Le Brevet unitaire est un brevet européen, délivré par l'OEB sous les règles et procédures de la CEB (Convention du Brevet Européen), auquel, sur demande du propriétaire du brevet, un effet unitaire est donné pour le territoire des participants au système de brevet unitaire. L'accord pour installer une juridiction européenne des brevets est en cours de ratification par les de l'UE. En outre, il n'est toujours pas clair de savoir quel effet aura le résultat du referendum tenu au Royaume-Uni le 23 juin 2016 sur le processus de ratification. Il suffit de dire que les règlements actuellement en vigueur spécifient que le brevet unitaire sera accordé dans une langue parmi l'anglais, le français et l'allemand, et qu'une traduction des revendications dans les deux autres langues ne sera pas nécessaire (Conseil de l'Union européenne 2012). Néanmoins, il ajoute qu'aucune traduction supplémentaire ne devrait être exigée pour donner force au brevet<sup>6</sup>. **Le régime linguistique du brevet unitaire, donc, fera diminuer les coûts de traduction post-délivrance, mais n'annulera pas les disparités existantes entre les demandeurs européens par rapport aux coûts de traduction existant avant la délivrance.** Le coût pour traduire une demande de brevet vers l'une des langues de travail de l'OEB, en fait, devraient être remboursées seulement dans les limites d'un plafond fixé et seulement pour certaines catégories de demandeurs. La traduction automatique peut aider à réduire les coûts liés à l'information sur les brevets, mais seulement dans une certaine mesure. L'effet du brevet unitaire sur les activités d'innovation ne peut pas encore être estimé (pour une discussion sur les coûts attendus et les avantages du brevet européen à effet unitaire, voir Danguy et Van Pottelsberghe de la Potterie 2011). Il convient de noter toutefois que **les choix concernant le nombre des langues de travail des institutions, organes ou agences de l'UE, et les dispositions de traduction associées peuvent avoir un impact sur la répartition des coûts supportés par les entreprises innovantes européennes pour protéger leurs DPI. Ceci peut aboutir à des problèmes d'équité.** Cet aspect ne devrait pas être négligé dans la politique linguistique générale de l'UE.

## **2.2 Une société multilingue**

Au point 3 de la SEM, le Conseil invite les États-membres à investir dans l'enseignement des langues étrangères pour promouvoir la mobilité de la main d'œuvre dans le Marché unique. Il y a des raisons économiques solides derrière cette recommandation. La théorie économique néoclassique suggère que la mobilité des facteurs de production (travail et capital) améliore l'efficacité économique. La mobilité de la main d'œuvre peut certes

<sup>6</sup> Durant une période transitoire de 12 ans une traduction complète des spécifications du brevet en anglais lorsque la langue de la procédure devant l'OEB est le français ou l'allemand, ou dans une des langues officielles des États-membres qui est une langue officielle de l'Union la langue de procédure devant l'OEB est l'anglais. L'Italie et l'Espagne ont décidé de se retirer du brevet unitaire parce qu'elles trouvaient discriminatoires les arrangements de traduction. En septembre 2015, l'Italie a finalement décidé de lancer les procédures pour rejoindre le projet de brevet unitaire. Cette décision a été prise à la suite de la Décision de la cour de justice de l'Union européenne qui rejette les actions de l'Espagne contre les règlements mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection par brevet unitaire (arrêt dans l'affaire C-146/13 Espagne contre Parlement et Conseil, et affaire C-147/13 Espagne contre Conseil).

réduire des différences entre les taux de chômage selon les régions, et elle égalise la productivité marginale du travail, en améliorant donc l'efficacité de l'allocation. Toutefois **la mobilité des travailleurs dans l'UE reste un phénomène limité**. Selon les chiffres officiels, « environ 2 % des citoyens d'âge actif de l'un des 27 États-membres de l'UE vivent et travaillent actuellement dans un autre État-membre. En comparaison, la part des citoyens d'un pays tiers résidant dans l'UE est presque deux fois plus haute » (Commission européenne 2007 3). Les données récentes ne montrent pas de changements importants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, il y avait 15,3 millions de personnes vivant dans un des États-membres de l'UE avec la citoyenneté d'un autre État-membre de l'UE (ceci monte à environ 3% de la population totale de l'UE)<sup>7</sup>. Il y a différents facteurs qui découragent la mobilité internationale à côté du besoin d'apprendre une nouvelle langue. Parmi d'autres, nous devons mentionner des raisons personnelles telles que la peur de perdre des liens familiaux, et des barrières administratives et institutionnelles comme des différences dans les systèmes fiscaux et des difficultés dans la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (voir Vandenbrande 2006 : 26 pour une vue d'ensemble).

**Promouvoir l'apprentissage des langues étrangères n'est pas seulement important pour faciliter la mobilité ; ça peut aussi contribuer à l'intégration des personnes mobiles dans la société du pays-hôte.** Les fournisseurs de services de base (santé, école, autorités locales et tribunaux) « ont de plus en plus besoin de communiquer avec des gens parlant d'autres langages tandis que leur personnel n'est pas formé à travailler dans des langages autres que leur langue maternelle et ne possède pas de compétences interculturelles » (Commission européenne 2008c:21). Un des défis affrontés par les pays européens aujourd'hui est, en fait, d'encourager la mobilité des personnes (par exemple travailleurs, étudiants et chercheurs) et en même temps de donner une place aux besoins linguistiques des nouveaux arrivants de façon à éviter l'exclusion et l'émergence de communautés séparées (Grin et al. 2014). **La question est donc, si la formule LM+2 peut contribuer à la réalisation de deux objectifs socio-économiques de l'UE apparemment contradictoires, à savoir promouvoir la mobilité intra-UE et faciliter l'inclusion et la cohésion sociale.** Fournir une discussion approfondie sur cette question excéderait les limites de ce document<sup>8</sup>. Néanmoins, il est utile de mettre en lumière certains points centraux et de présenter certaines données.

### **2.2.1 Mobilité, inclusion et formule « Langue maternelle +2 »**

Les données empiriques soutiennent l'affirmation que l'apprentissage des langues facilite la mobilité. **Parler la langue d'un pays augmente la vraisemblance de migrer vers ce pays presque de cinq fois** (Aparicio Fenoll et Kuehn 2016). Apprendre des langues pendant l'enseignement obligatoire réduit les coûts de migration pour les individus, spécialement pour les jeunes. Développer des compétences dans la langue officielle du pays-hôte facilite l'inclusion des nouveaux arrivants (voir la section suivante). Néanmoins, **ni la formule LM+2 ni la promotion d'un seul langage véhiculaire ne sont actuellement suffisantes pour réaliser cet objectif, et elles ne suffiront vraisemblablement pas dans un futur prévisible.** Premièrement, seulement une

7 Voir [http://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php?title=Migration\\_and\\_migrant\\_population\\_statistics&oldid=292846](http://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php?title=Migration_and_migrant_population_statistics&oldid=292846)

8 L'étude de différentes stratégies pour réconcilier inclusion et mobilité est actuellement l'objet du projet cofinancé par l'UE « Mobilité et inclusion dans une Europe multilingue » MIME (2014-2018). Voir [www.mime-project.org](http://www.mime-project.org)

minorité d'européens maîtrisent les langues étrangères. Deuxièmement, l'efficacité des systèmes éducatifs dans l'enseignement des langues étrangères doit encore être améliorée. Troisièmement, et plus fondamentalement, ni la formule LM+2 ni la promotion d'un seul langage véhiculaire ne sont adéquats pour affronter le problème de l'imprévisibilité des opportunités de déplacement des individus. Cette section discute ces problèmes à tour de rôle.

Le tableau 4 montre le pourcentage de citoyens de l'UE âgés d'au moins 15 ans qui se déclarent capables de tenir une conversation dans au moins deux langues autres que leur langue maternelle. Les données ont été publiées en 2001, 2006 et 2012 dans différentes vagues de l'enquête Eurobaromètre. À cause des multiples élargissements, le nombre des États-membres a changé. Pour permettre une comparaison intertemporelle, la table 4 présente les résultats de 2006 et 2012 qui se réfèrent à l'Union européenne avec respectivement 15 et 25 .

Le tableau 4 révèle que **seulement un quart des citoyens européens déclarent pouvoir parler avec au moins deux langues, et ce pourcentage est resté pratiquement constant entre 2001 et 2012. Ce n'est pas surprenant** car les réformes de l'éducation prennent des décennies pour afficher leurs effets. De plus, les données de différentes vagues de l'enquête Eurobaromètre ne sont comparables que dans une certaine mesure (voir Ó Riagáin 2015), et nous devons autoriser une certaine marge d'erreur dans les estimations.

UE	Vague de l'enquête Eurobaromètre		
	2001	2006	2012
EU 15	26	26	25
EU-25	n.d.	28	26
EU-27	n.d.	n.d.	25
n.d. = non disponible		source : tableau compilé par l'auteur	

*Tableau 4: Citoyens européens se déclarant capables de tenir une conversation dans au moins deux langues autres que leur langue maternelle. Résultats en pourcentage*

**La situation va s'améliorer dans l'avenir, mais ne va pas changer radicalement.** Les données de la troisième vague de l'enquête Eurobaromètre (Commission européenne 2012a) montrent que les jeunes, en particulier ceux âgés de 15 à 24 ans, sont plus susceptibles d'avoir des connaissances dans deux langues étrangères (37%) que ceux âgés de plus de 55 ans (17 %). Le pourcentage d'élèves apprenant au moins deux langues étrangères augmente. La proportion d'élèves du début de l'enseignement secondaire (ISCED niveau 3) dans l'UE apprenant au moins deux langues étrangères reste relativement constant, comme le montre l'illustration 2.

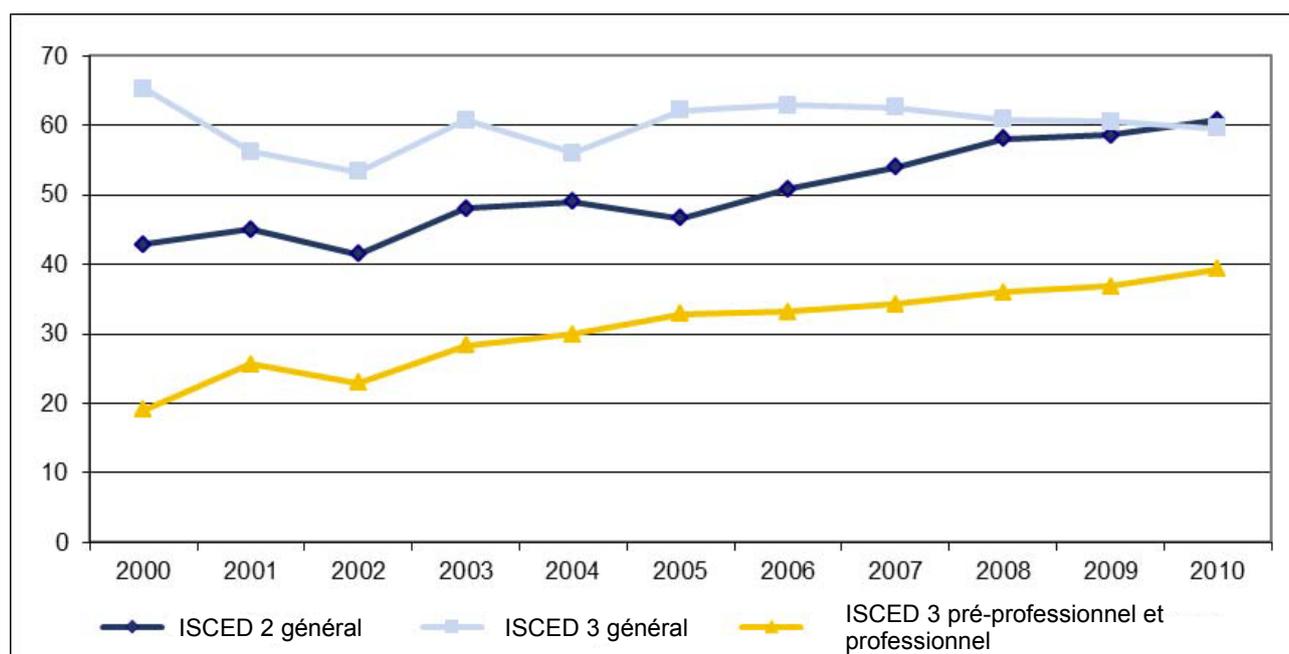


Illustration 2: pourcentage d'élèves apprenant au moins deux langues étrangères dans l'UE, 2000-2010 (source : Commission européenne , 2012c:39)

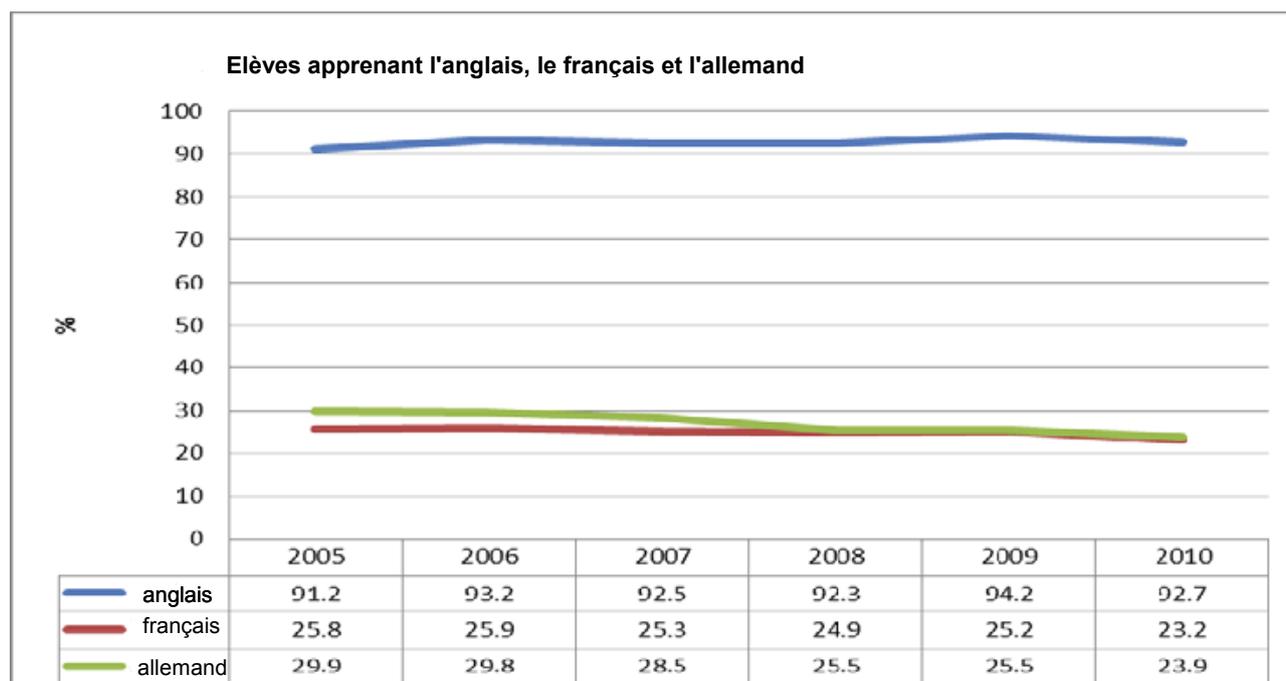
Des chiffres récents confirment que la proportion d'étudiants apprenant deux langues étrangères ou plus au niveau général ISCED 3 dans l'EU à 28 est restée pratiquement constante entre 2009 et 2014 (Eurostat 2016). On rappelle que ISCED = CITE est la Classification Internationale Type de l'Éducation (voir annexe 6.1 et annexe 6.2).

Néanmoins, **étudier les langues dans l'enseignement obligatoire en soi ne garantit pas que la majorité des élèves les apprennent bien**. Il est bien connu que les compétences linguistiques ne sont pas une variable dichotomique (par exemple : je sais / je ne sais pas) mais plutôt un continuum complexe, et que toute compétence est sujette à obsolescence si elle n'est pas assez utilisée. Dans certaines circonstances, un niveau basique de connaissance peut suffire (c'est-à-dire la possibilité de commander un repas à l'étranger) mais dans beaucoup d'autres contextes de bons ou même très bons niveaux de capacité linguistique sont requis (et récompensés sur le marché du travail, voir section 2.1.1 ci-dessus). Des données de Eurobaromètre 2012 montrent que le niveau de maîtrise varie considérablement parmi les citoyens. **La grande majorité des répondants se déclarent avoir un niveau de compétence linguistique élémentaire ou intermédiaire**. Par exemple, parmi les répondants qui déclarent connaître au moins un peu d'anglais, seulement 20 % estiment leur niveau comme « très bon ». **Le niveau de maîtrise de langue ne devrait pas s'améliorer dans le futur proche**. Les résultats de la Première enquête européenne sur les compétences linguistiques (Commission européenne 2012b) ont montré que « le résultat de l'apprentissage des langues étrangères en Europe est médiocre : seuls quatre élèves sur dix atteignent le niveau « utilisateur indépendant » dans la première langue étrangère, correspondant à la capacité à avoir une simple conversation. Seulement un quart atteint ce niveau dans la seconde langue étrangère. Trop d'élèves – 14 % pour la première langue et 20 % pour la seconde – n'atteignent pas le niveau « utilisateur de base », ce qui signifie qu'ils ne sont pas capables d'utiliser un langage très simple, même avec une aide » (Commission européenne 2012 d:1). Pour conclure sur ce point, une preuve empirique montre que la formule **LM+2 n'est toujours pas une réalité pour la majorité des Européens**. Bien que des progrès considérables et

encourageants dans les systèmes éducatifs ont été réalisés dans les deux dernières décennies, **il reste encore beaucoup de marge de progression.**

Cependant, même si la majorité des Européens (ou au moins la jeune génération) était capable de parler au moins deux langues étrangères de façon fluide, **la formule LM+2 n'est probablement pas la meilleure politique linguistique pour promouvoir la mobilité et l'inclusion en même temps, à moins qu'elle soit accompagnée par d'autres mesures de politique linguistique.** Le cœur du problème est le suivant : personne ne peut prévoir quelles compétences linguistiques seront nécessaires dans sa future vie, et il n'y a pas de garantie que les langues étrangères apprises par les élèves durant leur enseignement obligatoire sont précisément ce dont ils auront besoin quand ils décideront de déménager à l'étranger dans leur vie adulte. En outre, les gens peuvent se déplacer plusieurs fois dans leur vie pour différents intervalles de temps (par exemple quelques mois ou quelques années) et dans différents pays. L'étendue des capacités linguistiques nécessaires à un individu n'est donc pas connue à l'avance.

Une réponse possible des individus (ou des familles d'élèves) pour affronter ce problème consiste à investir dans l'apprentissage d'une langue largement parlée qui peut servir de langue véhiculaire dans divers pays. En Europe, ce rôle est surtout, mais pas exclusivement, joué par l'anglais. L'anglais est en fait la langue étrangère la plus souvent parlée par les citoyens européens. Néanmoins, les données montrent que l'anglais n'a pas encore atteint le statut de compétence de base en Europe. Selon les chiffres publiés en 2012 dans l'enquête Eurobaromètre, 38 % des européens de l'UE à 27 parlent l'anglais comme langue étrangère, et le niveau de compétence atteint tend à être intermédiaire ou faible. **Seulement 7 % des citoyens de l'UE déclarent une capacité à parler l'anglais comme langue étrangère à un très bon niveau. Les niveaux intermédiaire et élémentaire sont plus répandus** (17 % et 12 % respectivement). En d'autres termes, le pourcentage de citoyens de l'UE qui sont des locuteurs natifs d'anglais, ou qui le parlent couramment ne dépasse pas 21 % de la population. De grandes différences parmi les pays de l'UE existent à cet égard (voir appendice 6.3). La situation va changer dans le futur, mais seulement dans une certaine mesure. En 2014, presque 80 % des enfants de l'éducation primaire dans l'UE à 28 apprenaient l'anglais comme une langue étrangère (Eurostat 2016). L'illustration 3 montre que plus de 90 % des élèves apprennent l'anglais au niveau ISCED / CITE 3 enseignement secondaire supérieur.



*Illustration 3: pourcentage d'élèves apprenant l'anglais, le français et l'allemand au niveau ISCED/CITE 3 (enseignement général secondaire supérieur = lycée), 2005-2010, source : Commission européenne (2012 c : 40)*

En 2014, ce pourcentage était de 94,1 % (Eurostat 2016). Ceci ne signifie pas, néanmoins que la majorité des élèves étudiant l'anglais sont partis pour y devenir compétents. Les résultats de la première enquête européenne sur les compétences linguistiques (Commission européenne 2012 b) révèlent que seulement 28 % des élèves étudiant l'anglais dans la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur (= collège, ISCED/CITE 2) ou la seconde année de l'enseignement secondaire supérieur (= lycée, ISCED/CITE 3) atteignent un niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). **Malgré les investissements massifs dans l'enseignement de l'anglais dans le système éducatif, le bilinguisme n'est pas attendu dans un avenir proche.** En conséquence, **il n'y a toujours pas de langage commun qui soit largement parlé à un niveau bon ou expérimenté par la grande majorité des citoyens européens.**

Comme indiqué au début de cette section, la maîtrise de la langue officielle d'un pays augmente la probabilité de migrer vers ce pays. Par conséquent, les politiques linguistiques visant à promouvoir l'anglais comme un simple langage véhiculaire en Europe, en principe, ont plus de chances de promouvoir la mobilité vers les pays anglophones que vers les autres européens. Les implications de cette asymétrie pour le marché du travail européen n'ont pas encore été examinées en détail<sup>9</sup>.

Il est bon toutefois de noter que l'inclusion ne serait pas nécessairement plus facile si tous les Européens avaient une langue seconde commune. Il est bien connu que la communication ne recouvre pas une simple transmission d'information. L'anglais peut être utile pour accéder à des programmes d'enseignement supérieur dans de grandes villes comme Milan ou Berlin, et peut-être pour trouver un travail dans des banques ou des

<sup>9</sup> Pour une discussion générale sur ce sujet au niveau global, voir Van Parijs (2000).

entreprises informatiques basées dans ces villes. Mais ce n'est probablement pas assez pour être totalement intégré dans des sociétés où l'italien et l'allemand respectivement sont encore les langues locales dominantes. Tant que les compétences linguistiques à un instant donné peuvent être vues comme un stock de capital humain, les langues sont utilisées dans des situations particulières différentes, et dans certains contextes certaines langues sont plus utiles et/ou plus appropriées que d'autres. Même si une personne déclare connaître une certaine langue étrangère, ceci ne signifie pas qu'il/elle utilise souvent (ou qu'il/elle est enthousiaste pour utiliser) cette langue activement ou passivement. Par exemple, les gens vivant dans de grandes villes sur le continent peuvent, en moyenne, avoir une bonne maîtrise de l'anglais, mais ils ne sont pas nécessairement disposés à passer à l'anglais chaque fois qu'un collègue ou ami étranger est présent. Ce choix ne doit pas être interprété, au moins a priori, comme un nationalisme chauvin. Préférer les interactions dans la langue locale dominante peut être dû à des raisons légitimes telles que le besoin de se sentir « chez soi » ou le désir d'éviter ou de minimiser l'insécurité linguistique. La mobilité implique que des interactions avec des étrangers à la fois au travail et dans la vie privée deviennent plus fréquentes. Ceci, en retour, augmente le nombre et la fréquence des situations dans lesquelles l'utilisation d'une langue véhiculaire serait nécessaire. Mais les gens ne sont pas nécessairement disposés à accepter ce changement. Un des effets négatifs possibles (ou « coûts » dans un sens très général) de ceci pourrait être l'émergence de « sociétés parallèles » dans lesquelles les populations locales et les étrangers (ou expatriés) vivent dans des communautés et réseaux séparés. Dans certains cas, notamment dans l'enseignement supérieur, cela se produit déjà<sup>10</sup>.

Par conséquent, ni la formule LM+2 ni l'anglais seul ne peuvent être un moyen de résoudre la tension entre mobilité et inclusion. Elles peuvent être une partie de la solution, bien sûr, mais d'autres formes de politique linguistique devraient être mises en oeuvre. Par exemple, **l'apprentissage des langues « à la demande » devrait devenir plus facile et, surtout, moins coûteux.** Par apprentissage des langues « à la demande », nous voulons dire la possibilité d'apprendre effectivement un langage avant de partir à l'étranger et/ou immédiatement après l'arrivée dans le pays-hôte. Le Soutien Linguistique En Ligne = Online Linguistic Support (OLS ) créée par la Commission européenne pour les étudiants Erasmus fournit un exemple utile<sup>11</sup>. **Un des défis pour l'UE dans les prochaines années consiste en concevoir des politiques linguistiques qui rendent possible d'une part de tirer parti des avantages de la mobilité et d'autre part de réduire les effets négatifs de la mobilité sur l'inclusion** (Grin et al. 2014). Nous reviendrons sur ce point dans la section 3 pour montrer comment la Commission aborde cette question.

---

10 Par exemple, nous observons l'émergence de réseaux d'interaction assez distincts parmi les étudiants nationaux et internationaux qui étudient en anglais en dehors du Royaume-Uni ou de l'Irlande (Priegnitz 2014).

11 Par exemple, pour atteindre un niveau de maîtrise d'anglais égal au niveau B2 du CECR, l'apprenant moyen a besoin d'environ 500-600 heures d'apprentissage guidé à partir du niveau débutant. Ceci signifie consacrer 20 heures par semaine à l'apprentissage de la langue pendant près de 30 semaines (ou 7,5 mois) (source <https://support.cambridgeenglish.org/hc/en-gb/articles/202838506-Guided-learning-hours>). Clairement, il y a un certain nombre de facteurs qui peuvent influencer sur le temps nécessaire pour atteindre un niveau donné de compétences linguistiques (par exemple l'âge, le talent individuel, l'affinité entre la langue-cible et la langue maternelle de l'apprenant, etc.). Néanmoins ce simple exemple montre que soutenir un apprentissage linguistique intensif avant de partir à l'étranger (par exemple trois mois) et immédiatement après le déménagement (par exemple 4,5 mois, ou même moins si on considère que vivre à l'étranger accélère le processus d'apprentissage) pourrait avoir un effet positif sur l'inclusion des nouveaux venus à long terme.

## 2.2.2 L'intégration des migrants

La question des compétences linguistiques des migrants est devenue une question très débattue en Europe. Beaucoup de pays de l'UE exigent des citoyens non européens d'acquérir ou de tester leurs compétences linguistiques dans la langue officielle du pays-hôte afin d'obtenir un permis de résidence ou la citoyenneté (voir Pulinx, Van Avermaet et Extramiana 2014). La maîtrise de la langue locale est souvent vue comme une condition pour l'intégration sociale et économique. Les preuves empiriques tendent à soutenir ce point de vue, bien que beaucoup soulignent que la maîtrise de la langue est une condition nécessaire (mais non suffisante) pour l'intégration. D'une façon générale, **la maîtrise de la langue (ou des langues) du pays-hôte a un effet positif sur le revenu du travail des migrants dans un intervalle de 5 % à 35 %** (voir Adserà et Pytliková, 2016; voir aussi Chiswick et Miller, 2014, pour une vue d'ensemble), par exemple 27 % en Espagne (Budria et Swedberg 2012), 7,3 % en Allemagne (Dustmann 1994) et 21 % à 23 % au Royaume-Uni (Dustmann et Fabbri 2003). La maîtrise de la langue officielle a un **impact positif sur l'employabilité des immigrants** (voir Aldashev et al. 2009 pour l'Allemagne, Leslie et Lindley 2001 pour le RU, et Rendon 2007 pour la Catalogne). Dans différents pays de l'UE, les migrants non UE déclarant de bonnes ou très bonnes compétences dans la langue officielle du pays-hôte sont plus susceptibles d'être employés que ceux déclarant aucune connaissance de la langue locale ou juste un niveau convenable (Gazzola 2016, à venir). Une question connexe concerne les effets d'un manque de compétences linguistiques sur les résultats scolaires des enfants de migrants. **Les étudiants avec un contexte d'immigrants obtiennent des résultats systématiquement moins bons que les étudiants nationaux.** Une maîtrise insuffisante de la langue d'enseignement est souvent citée comme une des raisons (même si ce n'est pas nécessairement la plus importante) qui explique ce résultat (Commission européenne 2008b). Le phénomène de migration a augmenté ces dernières années. En 2009, par exemple, 9,3 % des élèves de 15 ans appartenaient à des familles immigrées dans l'UE, et approximativement la moitié des étudiants d'origine migrante parlent un langage différent du langage d'enseignement à la maison (Commission européenne 2012d 13).

## 2.3 Institutions multilingues

Le troisième objectif général défini dans la SEM est de promouvoir une façon effective et inclusive de gérer la communication multilingue dans une démocratie supranationale. La politique linguistique institutionnelle de l'UE (ou « régime linguistique ») est basée sur l'égalité formelle entre les 24 langues officielles et de travail<sup>12</sup>. Ce choix a amené à un débat intense sur ses coûts, avantages et inconvénients. Le régime linguistique de l'UE a été étudié par différents auteurs et selon différents points de vue académiques, et il n'est pas possible de présenter cette littérature ici. Il est utile, néanmoins, de rapporter certains chiffres basés sur des données officielles. La disponibilité des données sur les compétences linguistiques des Européens dans les enquêtes Eurobaromètre (2001, 2006 et 2012) et dans deux vagues de l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA = AES Adult Education Survey) publiées par Eurostat en 2011 et en 2013 a permis aux chercheurs de publier différents articles empiriques sur l'efficacité du régime linguistique de l'UE.

### 2.3.1 Efficacité et équité du régime linguistique de l'UE

Dans la littérature, l'efficacité du régime linguistique de l'UE, au moins en ce qui concerne sa communication externe, est d'habitude mesurée par un indicateur nommé taux

<sup>12</sup> Pour une description du régime linguistique de l'UE, voir entre autres Phillipson (2003), Ammon (2015:730-833), Hanf et al. (2010:81-162), Van des Jeught (2015)

d'exclusion linguistique (= linguistic disenfranchisement rate = DR), un indicateur introduit par Ginsburgh et Weber (2005). Le taux d'exclusion est défini comme le pourcentage de citoyens ou de résidents qui ne parlent aucune langue officielle comme leur langue maternelle ou comme langue étrangère. Ce pourcentage est équivalent à la part des citoyens (ou des résidents) qui ne peut pas comprendre les documents officiels de l'UE – par exemple les règlements, le contenu des réunions plénières du Parlement européen transmis par internet, et les pages Web des institutions de l'UE – à moins qu'ils trouvent d'autres solutions comme payer un traducteur ou un interprète ou demander à un ami ou un parent pour obtenir de l'aide. Plus bas est le taux d'exclusion, plus grande est l'efficacité du régime linguistique. Clairement le taux d'exclusion est un indicateur approximatif de la participation potentielle des citoyens aux activités de l'UE, parce qu'il est basé sur une vue simpliste de la langue comme un moyen de transmettre de l'information. Il est bien connu, certes, que la valeur attachée aux langues va bien plus loin que leur simple valeur de communication, mais le taux d'exclusion a l'avantage indiscuté d'être quantifiable et comparable. Ceci fournit une base empirique pour une discussion publique sur le régime linguistique de l'UE.

Les auteurs utilisent différents types de taux d'exclusion linguistique. La définition la plus simple est le pourcentage de citoyens qui ne parlent aucune langue officielle. Cet indicateur est appelé **taux absolu d'exclusion de droits** (ADR = TAED) et fournit une première approximation du pourcentage de la population potentiellement exclu de la communication avec les institutions de l'UE. Parfois, le taux d'exclusion absolu est défini comme le pourcentage de la population qui soit ne parle aucune des langues officielles, ou qui parlent seulement l'une d'elles à un niveau basique. Nous utilisons l'acronyme ADR pour désigner cette définition alternative. Il serait risqué néanmoins de comparer des locuteurs natifs d'une langue avec des gens qui déclarent seulement un niveau juste ou intermédiaire de connaissance de la langue. Par conséquent, les universitaires ont développé d'autres définitions du taux d'exclusion des droits qui prennent en compte des différences dans la maîtrise de la langue. Le **taux d'exclusion des droits relatif** (RDR = relative disenfranchisement rate), par exemple, est défini comme le pourcentage de citoyens qui ne sont ni des locuteurs natifs d'au moins une langue officielle, ni qui le parlent à un niveau convenable<sup>13</sup>. Le taux d'exclusion relatif reflète l'idée que des niveaux de connaissance d'une langue étrangère basique ou intermédiaire ne sont pas suffisants pour participer aux activités de l'UE sans trop d'efforts et vous placer sur un pied d'égalité avec les locuteurs natifs.

Les auteurs comparent habituellement quatre régimes linguistiques alternatifs. Le premier est le statu quo (égalité entre les langues officielles). La seconde option est un régime linguistique qui inclue seulement les six plus grandes langues officielles de l'UE en termes de locuteurs natifs, c'est à dire anglais, français, allemand, italien, polonais et espagnol. La troisième alternative est un régime linguistique trilingue fondé sur l'anglais, le français et l'allemand, alors que la dernière option est une politique linguistique d'anglais

---

13 Dans l'enquête Eurobaromètre, on demandait aux participants d'évaluer leur capacité en utilisant une simple échelle à 3 niveaux – très bon, bon et basique – mais ces niveaux n'étaient pas formellement définis. Au contraire, les compétences linguistiques AES sont évaluées à l'aide de descripteurs, c'est-à-dire convenable (« je peux comprendre et utiliser les expressions quotidiennes les plus communes. J'utilise la langue en relation avec les choses et situations familières »), bon (« Je peux comprendre l'essentiel d'un langage clair et produire des textes simples. Je peux décrire des expériences et des événements et communiquer assez couramment »), et compétent (« je peux comprendre une large étendue de textes exigeants et utiliser le langage avec souplesse. Je maîtrise le langage presque complètement »).

seulement. Il faut noter qu'en pratique ce quatre régimes linguistiques sont déjà utilisés. **Bien que les documents officiels doivent être traduits dans toutes les langues officielles de l'UE, beaucoup de documents qui ne sont pas juridiquement contraignants** (par exemple les différentes pages web de la Commission) **sont disponibles seulement dans un nombre limité de langues**. En 2014, par exemple, 14 des 33 Directions générales (DG) de la Commission ont publié leur page d'accueil en anglais uniquement, 8 DG en anglais, français et allemand, une DG en 11 langues, et 10 DG en 24 ou 23 langues officielles (Gazzola 2014 b : 249-250). Le tableau 5 présente les estimations des taux d'exclusion linguistique qui résultent des quatre régimes linguistiques qui viennent d'être décrits. Les chiffres proviennent de cinq études différentes. Lorsque c'est possible, le tableau 5 présente les trois définitions des taux d'exclusion, soit ADR, ADR2, et RDR. Le taux d'exclusion relative fournit les estimations les plus classiques de l'exclusion linguistique, parce qu'il suppose que les résidents ont un besoin élevé de maîtrise de la langue pour comprendre les documents de l'UE et participer aux affaires de l'UE sans trop de difficultés.

Étude	Régime linguistique										
	anglais seul			3 langues			6 langues			multilinguisme complet	
	ADR	ADR2	RDR	ADR	ADR2	RDR	ADR	ADR2	RDR	ADR	RDR
1. Ginsburg and Weber (2005), EU-15	43	-	-	19	-	-	4				
2. Firdmuc, Ginsburg and Weber (2010), EU27		62,6	-	-	37,8	-	-	16,4	-	-	-
3. Gazzola and Grin (2013), EU-27	50	62	79	-	-	-	-	-	-	0	0
4. Gazzola (2014), EU24	49	-	81	28	-	55	12	-	26	0	4
5. Gazzola (2016), EU25	45	65	79	26	39	49	8	14	19	0	4
Résultats nets. Il n'y a pas de double comptage, c'est-à-dire qu'une personne connaissant l'anglais et le français est comptée seulement une fois.											
Source : Gazzola (2016)											

Tableau 5: taux d'exclusion linguistique dans l'UE. Résultats en pourcentage

La première étude de Ginsburg et Weber (2005) utilise des données de Eurobaromètre (2001) et évalue l'ADR dans l'UE-15. Dans cette étude, le régime linguistique basé sur six langues inclut le néerlandais au lieu du polonais. En utilisant les données de la seconde vague de l'enquête Eurobaromètre (2006) sur les compétences linguistiques de citoyens de l'UE âgés d'au moins 15 ans, Firdmuc, Ginsburgh et Weber (2010) estiment l'ADR 2 pour l'UE-27. Gazzola et Grin (2013) estiment divers taux d'exclusion pour l'UE-27 à partir de données de la vague 2012 de l'enquête Eurobaromètre. Gazzola (2014b) étudie les taux d'exclusion linguistique de résidents adultes (incluent les résidents permanents d'origine étrangère) dans 24 pays de l'UE en utilisant des données de la première vague de l'AES/EAA (2011). Dans l'AES/EAA les adultes sont définis comme des personnes âgées de 25 à 64 ans. Nous excluons à cause d'un manque de données la Croatie, Malte, le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas. Finalement, Gazzola (2016) estime les taux d'exclusion des résidents adultes dans 25 pays de l'UE (Croatie, Roumanie et Pays-Bas

sont exclus à cause d'un manque de données fiables et adéquates), utilisant la seconde vague de l'AES (2013). Les résultats de l'étude n°5, par exemple devraient être interprétés comme suit : 45 % des résidents dans les 25 pays examinés ne connaissent pas l'anglais, 65 % des répondants soit ne connaissent pas l'anglais, soit le parlent seulement à un niveau passable ; 79 % soit ne parlent pas anglais, soit le connaissent à un niveau passable ou intermédiaire (ou inversement, seulement 21 % des répondants sont soit des locuteurs natifs de l'anglais, soit compétents en tant que langue étrangère). Par exemple, si l'anglais, le français et l'allemand étaient les seules langues officielles de l'UE, un pourcentage de résidents entre 26 % et 49 % dans les 25 pays étudiés seraient linguistiquement exclus, selon l'indicateur utilisé. L'ADR résultant d'un régime totalement multilingue serait égal à zéro, alors que le RDR serait égal à 4 %. C'est dû à la présence de différentes minorités qui n'ont pas de très bonnes compétences linguistiques dans la langue officielle du pays où elles résident (par exemple la minorité russophone dans les pays baltes, ou la minorité arabophone en France).

Bien que les cinq études utilisent des ensembles de données différents et examinent différents groupes de pays, les estimations sont assez similaires et les résultats convergent vers les mêmes conclusions. Une politique linguistique monolingue basée sur le tout-anglais ou un régime linguistique trilingue qui inclurait l'anglais, le français et l'allemand exclurait un grand pourcentage de citoyens de l'UE de la communication avec l'UE. Utiliser six langages réduirait les taux d'exclusion linguistique, mais seulement dans une certaine mesure. **Le multilinguisme est le régime linguistique le plus efficace parmi les quatre alternatives examinées.**

Il est important de noter que les résultats rapportés dans le tableau 5 sont des valeurs moyennes pour l'UE dans son ensemble ou pour un grand sous-ensemble d'. **De grandes différences existent parmi les pays** en considération du taux d'exclusion qui résulte d'un régime linguistique monolingue ou d'une politique linguistique basée sur trois ou six langues. Évidemment, le taux d'exclusion est très bas dans les pays qui partagent une langue commune avec l'UE, alors qu'il est plus haut (et parfois beaucoup plus haut) dans les autres pays (voir annexe 6.4).

De plus, les recherches montrent que **des individus désavantagés socialement et économiquement tendent à être moins susceptibles de parler des langues étrangères, et donc sont plus susceptibles d'être affectés négativement si l'UE arrête d'utiliser leur langue maternelle ou leur langue première d'éducation** (Gazzola 2014b, 2016). Par exemple, dans les 25 pays examinés dans la cinquième étude mentionnée dans le tableau 5, 17 % des résidents qui ont terminé avec succès un niveau d'enseignement supérieur n'ont aucune connaissance de l'anglais, alors que ce pourcentage est de 47 % parmi ceux qui ont terminé seulement un niveau d'éducation secondaire. Environ 21 % des répondants ayant un travail n'ont aucune connaissance de l'anglais, du français ou de l'allemand, que ce soit comme langue étrangère ou maternelle, mais ce pourcentage est de 41 % parmi les chômeurs. En France, environ les trois quarts des personnes dans la tranche des 10 % supérieurs de revenu parlent un peu l'anglais, alors que seulement un tiers des personnes dans les 10 % inférieurs pour ce qui est du revenu le font. En Italie, les personnes dans le décile supérieur de revenu sont deux fois plus susceptibles de parler l'anglais comme langue étrangère que ceux dans le décile inférieur de revenu.

Une réduction forte des langues officielles de l'UE aurait donc deux conséquences négatives. Premièrement, cela générerait des inégalités considérables entre d'une part les citoyens qui résident dans un pays dont la langue maternelle ou la langue primaire d'éducation est une langue officielle de l'UE et d'autre part la majorité des citoyens vivant dans des pays qui n'ont pas de langue officielle en commun avec l'UE. Deuxièmement, abandonner le multilinguisme aurait des effets régressifs, parce que ce serait particulièrement préjudiciable aux groupes défavorisés de la société, qui sont les gens les moins éduqués, ceux qui ont un revenu plus faible, et les chômeurs. Il convient d'insister que ce n'est pas seulement une réduction générale dans le nombre de langues qui provoquerait l'exclusion. **Même la réduction du nombre de domaines d'utilisation des langues officielles aurait des effets analogues.**

Bien qu'il ne soit pas possible de mettre une valeur monétaire sur les avantages provenant du régime linguistique multilingue, l'analyse des taux d'exclusion clarifie les avantages du multilinguisme en termes d'efficacité de la communication de l'UE et ses conséquences distributives. Rappelons que les institutions de l'UE dépensent environ 1,1 milliard d'euros dans les services linguistiques. Ceci représente moins de 1 % du budget des institutions de l'UE et moins de 0,009 % du PIB européen (Gazzola et Grin 2013).

### **2.3.2 Le multilinguisme européen après le « Brexit »**

A la suite du référendum du 23 juin 2016, le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne. Les négociations pour formaliser le retrait du RU de l'UE pourraient durer jusqu'à deux ans, et nous ne savons pas à quoi va ressembler le futur de l'UE. De plus, il n'est pas possible de prédire si l'Écosse, où la majorité a voté pour rester dans l'UE, décidera de se séparer du RU. Donc toute tentative de décrire le régime linguistique de l'UE après le « Brexit » est nécessairement hypothétique. A cause d'un manque de meilleures données, nous calculons l'ADR et le RDR en excluant le RU de l'ensemble des pays. Après la sortie du RU de l'UE, l'anglais sera la langue maternelle de seulement une infime minorité de la population de la nouvelle UE à 27 (essentiellement les Irlandais et les Britanniques vivant sur le continent). Quel effet ce changement pourrait avoir sur le régime linguistique de l'Union européenne ? Certaines personnes peuvent être tentées d'affirmer que le Brexit résout le problème d'équité et d'efficacité dans la communication de l'Union. L'anglais deviendrait le seul langage officiel de l'Union, en baissant les coûts de traduction, et mettant tout le monde sur un pied d'égalité pour la communication entre les institutions européennes et les citoyens. Les données, néanmoins, présentent une image différente. **Le Brexit est susceptible d'accroître l'importance d'un régime linguistique multilingue.** Le tableau 6 montre les taux d'exclusion absolu et relatif associés à un régime linguistique monolingue (tout-anglais) et d'un régime linguistique trilingue (anglais, français et allemand) après le Brexit. Nous utilisons deux ensembles de données différents, c'est-à-dire la vague de 2012 de l'enquête Eurobaromètre et la seconde vague de l'enquête sur l'éducation des adultes (2013).

Les résultats convergent vers la même conclusion. Une politique linguistique « tout-anglais » exclurait plus de 50 % de la population de l'UE sans le RU, et rendrait la communication difficile pour 90 % des citoyens, spécialement ceux avec un faible niveau d'éducation et un niveau de revenus relativement bas. En effet, seulement 10 % de la population déclare parler l'anglais comme langue maternelle ou très bien en tant que langue étrangère. Ceci signifie que seulement 10 % des Européens auraient accès aux documents de l'UE sans trop d'efforts. Utiliser trois langues provoquerait aussi beaucoup d'exclusion. Un tiers des citoyens européens serait totalement exclu de la communication

avec l'UE et plus de la moitié aurait des difficultés à accéder aux documents de l'UE.

Ensemble de pays et de données	Régime linguistique			
	tout anglais		anglais-français-allemand	
	ADR	RDR	ADR	RDR
EU-26° (Eurobaromètre 2012)	56	90	36	58
EU-24* (Adult Education Survey 2013)	51	90	30	56
° EU-26 = EU-28 moins le RU et la Croatie, à cause de manque de données. Citoyens européens âgés de 15 ans et plus, nombre d'observations 26751				
* EU-24 = EU-28 moins le RU, la Croatie, la Roumanie et les Pays-Bas à cause de manque de données adéquates. Résidents dans l'UE âgés de 25 à 65 ans, nombre d'observations 166 311				
Source : tableau compilé par l'auteur				

Tableau 6: taux d'exclusion linguistique dans l'UE après le Brexit. Résultats en pourcentage.

Comparez les taux d'exclusion des droits dans le tableau 6 et ceux présentés dans le tableau 5. **Après le Brexit, les taux d'exclusion linguistique associés avec une politique monolingue et/ou trilingue augmenteront.** Ceci souligne l'importance d'adopter une approche multilingue pour la communication externe de l'UE.

### 3 Mise en œuvre de la SEM

#### Résultats-clés :

- Peu de rapports traitent de la mise en œuvre de la SEM au niveau de l'UE et au niveau national, et les données disponibles ne sont pas suffisantes pour faire une évaluation complète de la SEM.
- La première enquête européenne sur les compétences linguistiques est une des plus importantes réalisations de la SEM.
- Le programme d'apprentissage tout au long de la vie a financé différents projets visant à soutenir l'apprentissage des langues, mais le manque d'indicateurs de résultats clairs ne permet pas d'évaluation des effets finaux de ces projets, par rapport aux compétences linguistiques des participants.
- Le Support linguistique en ligne (OLS) fourni par la Commission européenne aux étudiants Erasmus est un outil prometteur pour soutenir l'apprentissage des langues et l'auto-évaluation des compétences linguistiques.
- Le Fond social européen a été utilisé pour la formation linguistique visant à améliorer l'employabilité et l'intégration des immigrants, mais nous manquons de chiffres sur le montant des fonds investis à cette fin et sur les effets socio-économiques obtenus.
- Différentes mesures mises en œuvre par la Commission pour répondre aux recommandations de la SEM ont consisté en publier des documents, des sites web et des rapports qui visent à sensibiliser sur les avantages de la diversité linguistique et l'apprentissage des langues dans la société et dans l'économie.
- La plupart des mesures prises par la Commission dans le domaine de la traduction et de l'interprétation sont ciblées et pertinentes. La « traduction automatique pour les administrations publiques » (Machine translation for public administrations system = MT@ED) développé par la Commission européenne est un outil utile pour une communication transnationale utile entre les institutions publiques.
- Peu d'initiatives ont été prises pour promouvoir la dimension externe du multilinguisme.

Dans cette partie du rapport, nous résumons des actions menées par la Commission pour mettre en œuvre la SEM. A notre connaissance, le *rapport sur la mise en œuvre de la résolution du Conseil du 21 novembre 2008 sur une stratégie européenne du multilinguisme – dorénavant rapport de mise en œuvre* – (Commission européenne 2011f), est le seul document officiel qui traite spécifiquement de la mise en œuvre de la SEM par la Commission. Il n'y a pas de document au niveau de l'UE qui résume les mesures prises par les États-membres (s'il y en a). Une autre preuve qui peut être pertinente pour l'évaluation de la SEM est fournie par deux documents de travail publiés par la Commission en 2008 et 2011 (Commission européenne 2008d, 2011 a). Finalement il faut mentionner le rapport « *Multilinguisme : entre objectifs politiques et mise en œuvre* » et ses annexes, publié en 2008 par le Parlement européen (Cullen et al., 2008a, 2008b). Ce rapport contient des informations utiles sur la mise en œuvre du *plan d'action 2004-2006* (Commission européenne 2003). Mais sa pertinence pour une évaluation de la SEM est limitée.

Cette section résume les preuves disponibles sur la mise en œuvre de la SEM sur la base du *rapport de mise en œuvre*, elle met à jour ses résultats avec des sources

supplémentaires<sup>14</sup>, et, si possible, fournit une évaluation globale des initiatives de la Commission à la lumière des concepts expliqués dans la section 1.2 et des résultats présentés dans la section 2. Des initiatives sont présentées en suivant l'ordre des recommandations de la SEM. Le tableau 7 à la fin de cette section fournit un résumé.

### 3.1 Cohésion sociale, dialogue interculturel et construction européenne

Au sujet de la première priorité de la SEM (c'est à dire « promouvoir le multilinguisme en vue de renforcer la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la construction européenne »), le rapport de mise en œuvre mentionne deux types d'initiatives. Le premier consiste en **diverses publications, y compris des sites web<sup>15</sup>, des manuels et des rapports** sur ces problèmes. Certaines de ces publications abordent la question des besoins linguistiques des enfants de migrants ou provenant de minorités. En 2009, la Commission a publié la recherche Eurydice sur l'intégration des enfants d'immigrants à l'école (Commission européenne 2009). Ce rapport présente les mesures prises par les pour favoriser la communication avec les familles immigrées et pour enseigner les langues d'origine aux enfants immigrés. Le sujet a pris de l'ampleur dans les dernières années, et ceci a abouti à la publication de divers rapports (par exemple ICF Consulting Services 2015).

La seconde initiative a été lancée en 2009, quand la Commission a établi une **plate-forme de la société civile pour promouvoir le multilinguisme pour le dialogue interculturel**. En 2011, la plate-forme a produit un rapport contenant différentes recommandations. Un des résultats du travail sur la plateforme a été le « projet Poliglotti4.eu » (2011-2013). Le site web du projet collecte, entre autres choses, des informations sur les principaux facteurs de motivation et d'inhibition pour le multilinguisme, différents catalogues des bonnes pratiques dans la gestion de la communication multilingue, un catalogue d'outils de multilinguisme et différents exemples de bonnes pratiques de mise en œuvre d'un politique de multilinguisme par des autorités locales et régionales. Le dernier rapport <sup>16</sup>du projet *Poliglotti4.eu* a été publié en 2012. Il contient des informations sur les résultats et les conséquences du projet. Le résultat de ces actions est mesuré en termes d'information publiée sur le site web (par exemple une liste de livres sur le multilinguisme, et quelques exemples de bonnes pratiques), tandis que les conséquences sont évaluées en termes de de nombre de visites du site web par mois. En juin 2012, la plate-forme a été officiellement relancée pour continuer à promouvoir le multilinguisme à l'intérieur de l'UE, mais à la fin de 2015, la Commission européenne a décidé de ne pas présenter de nouveau mandat.

Ces deux ensembles de mesures ont pour but de sensibiliser aux avantages d'un apprentissage des langues et à la diversité linguistique en général, mais **il est difficile d'évaluer leur impact final sur la promotion de la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la construction européenne sans indicateurs clairs et données**. Les initiatives de la Commission dans ce domaine sont pertinentes (voir la section 2.2 ci-dessus) mais le manque de rapports d'évaluation explicite de la Commission ne nous permet pas d'arriver à une conclusion nette.

---

14 Des informations supplémentaires sur la mise en œuvre sont fournies dans une récente étude de Saville et Gutierrez Eugenio (2016). Cette étude, néanmoins, a été publiée exactement au même moment que notre étude. Par conséquent, il n'a pas été possible de prendre totalement en compte son contenu.

15 Certains de ces sites web publiés ne sont plus en ligne.

16 voir [http://poliglotti4.eu/php/about/index.php?doc\\_id=73&lg=en](http://poliglotti4.eu/php/about/index.php?doc_id=73&lg=en)

### 3.2 Apprentissage des langues tout au long de la vie

La seconde priorité de la SEM concerne l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Il faut rappeler que l'éducation n'est pas une compétence de l'UE et que la gamme des actions dans ce domaine est limitée à faciliter la coordination entre les dans l'éducation et à fournir un soutien financier direct aux projets liés à l'apprentissage des langues.

Différentes mesures importantes dans ce domaine ont été prises depuis 2008. En 2008, la Commission a lancé un plan pour une **enquête visant à tester le niveau de maîtrise des étudiants dans différentes langues étrangères**. La première *enquête européenne sur les compétences linguistiques* a été publiée en 2012 (Commission européenne 2012b). L'enquête a testé dans plusieurs pays européens les niveaux de compétence dans différentes langues étrangères (surtout l'anglais, et parfois le français) dans un échantillon représentatif de 53 000 élèves de la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur (= le collège, classe de 3<sup>e</sup>) ou de la seconde année de l'enseignement secondaire supérieur (= le lycée, classe de 1<sup>e</sup>). **Le développement d'une enquête trans-européenne qui utilise des critères standardisés pour tester les compétences linguistiques des élèves est une réalisation importante**, car elle fournit une base commune pour surveiller les progrès (s'il y en a) faits par les dans la poursuite des objectifs de Barcelone (c'est-à-dire la formule LM+2).

**L'UE a financé différents projets traitant de l'apprentissage tout au long de la vie, essentiellement à travers le programme d'apprentissage tout au long de la vie (Lifelong Learning Programme – LPP – 2007-2013)**. Le rapport de mise en œuvre contient quelques chiffres sur le montant d'argent dépensé pour les activités reliées aux langues. Le LPP a un budget de près de 7 milliards d'euros, et a financé une large gamme d'échanges, de visites d'études et d'activités de réseau. De 2007 à 2011, la dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles dans le *rapport de mise en œuvre*, la Commission a dépensé environ 50 millions d'euros par an pour les activités reliées aux langues. Supposons que le budget total du LLP soit également réparti au cours des sept ans de vie du programme (ceci rapporte un milliard d'euros par an). Sous cette hypothèse, **environ 5 % du budget du LLP a été dépensé dans les activités liées aux langues**. Ceci correspond à l'apport des mesures de politique linguistique mises en œuvre par la Commission (voir illustration 1), mais peu de données précises sur les résultats et conséquences de telles mesures sont disponibles. Sans de telles données, il est impossible d'évaluer l'impact réel du LPP

Le *rapport de mise en œuvre* indique que de 2007 à 2010, un total de 87 projets multilatéraux, 17 réseaux et 8 mesures d'accompagnement ont été sélectionnés dans l'activité-clé 2 « Langages » (cette activité a aussi été financée par LLP, le programme d'éducation tout au long de la vie). L'activité-clé 2 « a reconnu l'importance de la diversité linguistique et de l'apprentissage des langues pour assurer que les citoyens européens aient de meilleures opportunités professionnelles et personnelles au cours de leur vie. Le but de cette activité-clé était de sensibiliser à cette importance non seulement parmi les étudiants et le personnel éducatif mais aussi dans la société la plus large » (Saville et Gutierrez Eugenio 2016:22). Le montant total d'argent accordé était de 39 millions d'euros (Commission européenne 2011a). De 2011 à 2013 l'action-clé 2 a financé 10 réseaux multilatéraux, 8 mesures d'accompagnement et 62 projets multilatéraux<sup>17</sup>.

17 Voir <http://www.sepie.es/doc/comunicacion/publicaciones/Keyactivity2.pdf> cité dans (Saville et Gutierrez Eugenio 2016: 22).

De plus, environ 35 millions d'euros de plus ont été dépensés dans des actions LLP décentralisées liées aux langues. De telles actions étaient gérées par les agences nationales du LLP. De 2007 à 2010 divers projets dans le champ des langues ont été financés parmi lesquels des actions centralisées LLP incluant *Comenius*, *Grundtvig*, *Leonardo*, et *Erasmus*. Un total de 62 projets a été financé, totalisant près de 17 millions d'euros. La gamme des activités financées est large. Elles incluent des projets multilatéraux promouvant la sensibilité aux langues et l'accès aux ressources d'apprentissage des langues, le développement et la dissémination de matériels d'apprentissage et de test de langues, aussi bien que les cours de langue et des mesures de mobilité. Le *rapport de mise en œuvre*, néanmoins, ne fournit pas de chiffres détaillés sur les ressources investies dans des mesures spécifiques concernant les langues financées par *Comenius*, *Grundtvig*, *Leonardo* et *Erasmus*, à l'exception de 1,57 million dépensé dans l'année scolaire 2008/2009 pour des cours intensifs de langue pour des étudiants Erasmus dans 22 pays. Nous savons par d'autres sources que le programme *Erasmus* – qui était une part de LLP entre 2007 et 2013 – a soutenu différentes initiatives orientées vers les langues dans l'enseignement supérieur comme des *cours Erasmus intensifs de langues* (EILC = Erasmus Intensive Language Courses), soit six semaines d'enseignement intensif de la langue officielle du pays-hôte (Commission européenne 2011a). Plus de 5000 étudiants ont participé à EILC en 2009-2010. Néanmoins, aucun chiffre sur les coûts de EILC n'est disponible, et les conséquences de cette initiative n'ont pas encore été publiées. **Un manque de données précises sur les résultats atteints par les initiatives comme EILC est une lacune dans le rapport de mise en œuvre.** En accord avec un rapport officiel de la Commission, « dans les trois dernières années du programme d'apprentissage tout au long de la vie (LLP) 2011-2013, 27,8 millions d'euros ont été investis dans des projets multilatéraux, des réseaux et des mesures d'accompagnement pour la promotion de l'apprentissage des langues. Durant la même période, environ 21000 étudiants ou membres du personnel ont suivi les *cours intensifs de langue Erasmus* » (Commission européenne 2015:4). Dans ce cas aussi nous n'avons pas d'information sur les résultats de ces cours au sujet des compétences linguistiques acquises par les participants à la fin du programme.

Le programme *Leonardo da Vinci* faisait partie de LLP de 2007 à 2013. Ce programme soutenait des mesures d'accompagnement linguistiques pour faciliter les placements trans-européens dans les entreprises (Commission européenne 2011a). La préparation linguistique pour les stagiaires et les apprentis était fournie à travers l'apprentissage de langue à orientation professionnelle (VOLL = Vocationally Oriented Language Learning), mais **aucune donnée sur les coûts et avantages de VOLL n'a été publiée.** Quelques chiffres sont fournis par la Commission européenne (2011a), bien que de 2007 à 2010, le programme Leonardo a soutenu 71 projets innovants visant à encourager l'apprentissage des langues étrangères modernes. Le *rapport de mise en œuvre* ne mentionne aucun chiffre sur les résultats de ces projets au sujet de la maîtrise des langues développée par les participants. Le budget était de plus de 17,7 millions d'euros. Il faut noter que dans le programme d'éducation et de formation au long de la vie LLP un montant forfaitaire pouvant atteindre 500 euros par participant pouvait être payé pour couvrir la préparation linguistique, culturelle et pédagogique pour des expériences à l'étranger (Commission européenne 2008d).

Les activités de LLP se poursuivent dans le cadre du nouveau programme *Erasmus +* (2014-2020). Selon les chiffres officiels disponibles, entre 2014 et 2016, *Erasmus+* a financé 38 103 projets. Les subventions accordées varient de quelques milliers d'euros à

3,7 millions<sup>18</sup>. Un simple regard sur les titres des projets financés révèle que beaucoup d'entre eux se réfèrent directement à l'apprentissage des langues, au multilinguisme, et à l'enseignement des langues. Il n'est pas possible, néanmoins, de fournir une estimation fiable des ressources dépensées dans les activités liées aux langues dans ce document d'information, parce que les activités financées sont souvent juste un des aspects de projets très larges impliquant des étudiants d'enseignement supérieur et la mobilité du personnel. Quelques chiffres sont rapportés dans une publication récente de la Commission : grâce à Erasmus+, « près de 220 000 étudiants ont évalué leur niveau de langue et plus de 65 000 ont suivi des cours de langue en ligne pour leur assurer une meilleure valeur de leurs études et de leurs stages à l'étranger » (Commission européenne 2015:4). En 2016, 66 000 élèves de formation professionnelle et plus de 7000 volontaires du service européen (Youth-EVS = European Voluntary Service) vont bénéficier d'une évaluation linguistique et d'un soutien linguistique en ligne. En utilisant la terminologie présentée dans la section 1.2, le nombre de participants est un des résultats des actions de politique linguistique entreprises par la Commission pour mettre en oeuvre la SEM. Maintenant, **nous manquons de données sur les conséquences de la politique, à savoir le niveau de compétences linguistiques éventuellement atteint par les apprenants, et les effets résultants sur le succès de leurs études et stages à l'étranger.**

Une des conséquences les plus intéressantes de **Erasmus+** a été la création de la plateforme de soutien linguistique en ligne (OLS = Online Linguistic Support) (<http://erasmusplusols.eu>). OLS « offre aux participants aux activités de mobilité à long terme d'*Erasmus+* (Action-clé 1) la possibilité d'évaluer leurs compétences dans les langues étrangères, qu'ils utiliseront pour étudier, travailler, ou faire du bénévolat à l'étranger. De plus, les participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leur compétence ». OLS s'est révélé très populaire (voir Saville et Gutierrez Eugenio 2016 : 24 pour une présentation générale), et peut constituer un outil intéressant pour faire de l'apprentissage linguistique « à la demande » moins coûteux (voir section 2.2.1).

Finalement, le *rapport de mise en oeuvre* mentionne la publication d'un manuel sur l'apprentissage précoce des langues (Commission européenne 2011c) et quelques lignes directrices communes pour valider les compétences linguistiques acquises dans l'apprentissage non formel et informel<sup>19</sup>.

En résumé, **la SEM invite la Commission et les à renforcer l'apprentissage des langues tout au long de la vie, et suggère de poursuivre huit priorités. Certaines d'entre elles, comme montré précédemment, ont été totalement ou partiellement réalisées.** Un indicateur européen de compétence linguistique (point 2<sup>e</sup> de la SEM) a été conçu, et les résultats de cinq tests ont été publiés. C'est une réalisation importante, parce que l'indicateur fournit une information standardisée sur l'effectivité des systèmes éducatifs. De plus, le programme d'apprentissage au long de la vie LLP a financé différentes activités visant à promouvoir des occasions de mobilité pour les étudiants et enseignants (point 2h du la SEM). Ceci peut les aider à améliorer leurs compétences linguistiques. **Les chiffres disponibles, néanmoins, se réfèrent surtout aux intrants,**

18 Voir l'abrégé des projets Erasmus+ :

<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplu/projects-compendium/>

19 Une édition révisée des lignes directrices européennes pour la validation de l'apprentissage non formel et informel a été publiée à la fin de 2015 et est disponible à

<http://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/4054>

donc les ressources mobilisées, **et parfois aux résultats de la politique**, donc le nombre de projets soutenus et le nombre de participants (voir section 1.2 pour les définitions). **Mais nous n'avons pas de données sur les conséquences des mesures concrètes mises en oeuvre par la Commission ou par d'autres organisations financées par le programme LLP**, donc leur effet sur la population-cible de la politique linguistique. Le rapport de mise en oeuvre, par exemple, ne publie pas assez de données pour évaluer si les étudiants et enseignants ont vraiment amélioré leurs compétences linguistiques ou non en tant que résultat de leur participation aux projets financés par le programme LLP. La Commission devrait améliorer le nombre et la qualité des indicateurs qui sont nécessaires pour évaluer les résultats des projets financés par l'UE pour ce qui est des compétences linguistiques des participants. En d'autres termes, le système d'information devrait être amélioré. Ceci ne signifie pas nécessairement collecter des données pour chaque projet isolé, mais au moins certains projets devraient être suivis de plus près. Sans de telles données, il n'est pas possible d'évaluer les bénéfices du soutien de l'UE à l'apprentissage des langues et l'effectivité et l'efficacité/efficience des politiques linguistiques adoptées.

**En ce qui concerne les progrès vers la réalisation des objectifs de Barcelone** (c'est à dire la formule LM+2, voir le point 2a de la SEM), **les témoignages sont mitigés**. Le nombre moyen de langues étrangères enseignées au niveau secondaire inférieur (ISCED/CITE 2 = collège français) a légèrement augmenté de 1,4 en 2004 à 1,5 en 2011 (ICF GHK 2014, Commission européenne 2012<sup>e</sup>, Commission européenne 2012f), mais le nombre moyen de langues enseignées au niveau secondaire supérieur (= lycée français) est resté constant à 1,6. Le pourcentage d'étudiants apprenant au moins deux langues étrangères au niveau ISCED/CITE 3 général est resté pratiquement constant (Eurostat 2016). La crise financière, et les mesures fiscales d'austérité consécutives adoptées dans plusieurs pays peuvent aider à expliquer cette tendance.

**Plus d'information est nécessaire pour évaluer les mesures prises par les** pour former des professeurs de langues (point 2.f), et pour promouvoir l'utilisation de la technologie de communication numérique et de l'apprentissage à distance (point 2.d). Des données plus précises seraient nécessaires pour suivre la diversité des langues enseignées en Europe, y compris les langues reconnues qui sont moins largement utilisées (point 2.c), et pour évaluer les progrès (s'il y en a) des approches basées sur l'intercompréhension de langues apparentées (point 2.d). Des données officielles, cependant, montrent qu'en 2014 94 % des étudiants dans l'enseignement secondaire supérieur (= lycée français) apprenaient l'anglais, mais seulement 23 % le français, 19 % l'allemand, 19 % l'espagnol, 3 % l'italien et 3 % le russe (Eurostat 2016). Pour contribuer à la réalisation des résultats de la SEM, en particulier au sujet de la politique LM+2, **l'UE pourrait augmenter le soutien financier de l'enseignement des langues autres que l'anglais**. Tant que l'éducation est une compétence des en accord avec le principe de subsidiarité, l'UE pourrait utiliser un soutien financier pour promouvoir des échanges linguistiques avec des pays non anglophones pour les étudiants au niveau ISCED/CITE 3.

### **3.3 Employabilité et compétitivité**

La SEM invite la commission et les à promouvoir le multilinguisme de façon à renforcer la compétitivité des entreprises, et la mobilité et l'employabilité des citoyens. Comme montré dans la section 2.1 de ce document d'information, ces objectifs sont judicieux. Pour l'instant, on connaît peu sur les effets des programmes financés par l'UE dans ce

domaine. En accord avec le rapport de mise en oeuvre « les fonds structurels ont été utilisés pour financer la formation en langues étrangères, visant entre autres à augmenter l'employabilité, permettant aux travailleurs de comprendre des règles de sécurité, développant le secteur du tourisme ou améliorant les compétences des fonctionnaires. La formation dans le langage du pays-hôte est aussi financée pour encourager l'intégration des immigrants et de leurs familles ». C'est conforme aux recommandations du Conseil (voir point 3.c de la SEM). **Malheureusement, le rapport de mise en oeuvre ne mentionne pas de chiffres précis sur les montants de financements investis dans ce but, non plus que sur les effets obtenus.**

Quelques données figurent dans un document séparé publié en 2011 par la Commission (Commission européenne 2011a). Entre 2007 et 2013, le Fond social européen (ESF = FSE) a affecté 11 milliards d'euros par an à tous les avec l'objectif d'améliorer les compétences des gens et les perspectives d'emploi. La formation linguistique est un des moyens pour atteindre cet objectif, mais **nous ne savons pas le montant précis d'argent dépensé pour ça**. De 2007 à 2011, l'apprentissage des langues a été encouragé dans 244 priorités de 48 programmes opérationnels de 21 (sur un total de 117 programmes opérationnels de 27 ). La plupart des projets financés étaient une partie de politiques plus larges pour encourager l'apprentissage des langues, le ciblage principal des minorités ethniques, des migrants, les chômeurs (de longue durée), des décrocheurs scolaires, des formateurs et des éducateurs. Quelques exemples pour la période 2000-2006 sont décrits dans un rapport publié par la Commission (voir Commission européenne 2008d).

**Un résultat visible des initiatives de la Commission dans le domaine de l'employabilité et de la compétitivité est la promotion de certains groupes thématiques concernant l'importance des compétences linguistiques dans l'économie, et la publication de divers rapports ou études** visant à sensibiliser à la contribution potentielle des langues à l'employabilité et à la compétitivité des entreprises. Dans cette section, nous présentons de telles initiatives et, quand c'est possible, nous discutons de leur suivi.

- Le rapport *Languages for Jobs = Langues pour l'emploi* (Commission européenne 2011d), publié par un groupe de travail d'experts, identifie différents exemples de « bonnes pratiques » pour réaliser une meilleure correspondance entre les compétences linguistiques des personnes entrant sur le marché du travail et les attentes des employeurs.
- En 2009, la Commission a établi une *plate-forme commerciale pour le multilinguisme*. La plate-forme, entre autres choses, a discuté de comment sensibiliser à l'importance des langues dans les affaires, et développer des services et des outils pour aider les entreprises et les individus à améliorer leurs performances professionnelles à travers une politique linguistique. Le rapport a été publié en 2011<sup>20</sup>. La plate-forme a aussi publié la brochure « Les langues font nos affaires » (*Languages means Business*). Un des résultats de la plate-forme est le réseau *CELAN pour la promotion des stratégies linguistiques pour la compétitivité et l'employabilité* (2011-2013). Le but du réseau CELAN est de fournir des services linguistiques aux parties prenantes des entreprises, par exemple la recherche en besoins linguistiques des compagnies/PME européennes dans différents secteurs, et des analyses de services et outils liés aux langues existants. Le résultat le plus important du réseau CELAN est le développement d'une application en ligne nommée « Language Needs Analysis Application » = « Application d'analyse des besoins linguistiques ». Cette application fournit un système interactif permettant aux entreprises « de définir leurs besoins linguistiques, de les comparer avec les pratiques actuelles, et d'obtenir des informations et un accès à diverses ressources linguistiques disponibles dans la communauté linguistique et

---

20 Voir [http://ec.europa.eu/languages/library/documents/business\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/languages/library/documents/business_en.pdf)

le marché <sup>21</sup>». Néanmoins, il n'existe pas d'évaluation a posteriori du suivi des recommandations de la plate-forme. Des chiffres sur l'utilisation réelle de l'*application d'analyse des besoins linguistiques* aideraient à évaluer son impact.

- En 2011, la Commission a publié le *rapport sur les stratégies de gestion des langues et les bonnes pratiques dans les PME européennes : le projet PIMLICO* (Hagen 2011), où PIMLICO signifie « Promoting, implementing, mapping language and intercultural communication strategies in organisations and companies » (= Promouvoir, mettre en œuvre, cartographier les stratégies de communication linguistique et interculturelle dans les organisations et les entreprises). Le projet PIMLICO identifie et décrit divers modèles de bonnes pratiques dans 40 PME européennes qui « ont été sélectionnées pour leur croissance commerciale significative grâce à la formulation et à l'emploi de stratégies de gestion linguistique ». Un des résultats du projet est l'examen de différentes organisations et réseaux de soutien linguistique dans l'UE qui opèrent aux niveaux supranational, national, régional et local. Pour évaluer l'effectivité/efficacité du projet, il faut collecter et publier des chiffres sur l'utilisation réelle de cette information par les entreprises.
- De 2009 à 2011, le programme d'apprentissage au long de la vie a financé le réseau LILAMA (où LILAMA signifie *Linguistic Policy for the Labour Market = politique linguistique pour le marché du travail*). Le réseau est une plate-forme d'apprentissage pour l'échange et la diffusion de lignes directrices, de meilleures pratiques et de recommandations politiques contribuant à la conception et à la mise en œuvre de politiques linguistiques orientées vers les besoins du marché du travail<sup>22</sup>.
- En 2011, la Commission a publié l'étude *Mapping Best Multilingual Business Practices in the EU* (= *cartographier les meilleures pratiques multilingues d'entreprise dans l'UE*, Commission européenne 2011b) et le *Guide linguistique à l'intention des entreprises européennes, Communiquer efficacement dans le cadre de vos échanges internationaux* (Commission européenne 2011b). Les données pour évaluer l'utilisation réelle de ce guide manquent.

Bien que ces études et rapports aient pu sensibiliser à l'importance des compétences linguistiques dans l'économie, il n'est pas facile d'évaluer leur influence réelle sur les acteurs concernés.

### 3.4 Promouvoir la diversité linguistique à travers la traduction

Le quatrième point de la SEM concerne la traduction. Le Conseil invite la Commission et les États à fournir des informations sur les plans d'assistance nationaux et européens pour la traduction des produits culturels comme des livres ou des films (surtout par le moyen du sous-titrage). Il presse également la Commission de renforcer les programmes visant à former des traducteurs, à soutenir des bases de données terminologiques multilingues et à encourager le développement de technologies linguistiques. Dans cette section, nous voyons et mettons à jour les initiatives les plus importantes dans ce domaine. **En général, les mesures mises en œuvre dans ce domaine sont bien expliquées dans le rapport de mise en œuvre. La plupart d'entre elles sont ciblées et pertinentes**, en particulier pour la mise en œuvre d'une politique multilingue au niveau des institutions de l'UE (voir section 2.3).

La Commission, avec l'aide du programme LLP (Lifelong Learning Programme = programme d'apprentissage au long de la vie) a mis en place un Master européen de traduction (EMT = MET), qui est un projet en partenariat entre la Commission européenne et des institutions d'enseignement supérieur offrant des programmes en traduction au niveau Master avec le but d'améliorer la qualité de la formation de traducteur et pour obtenir des personnes hautement qualifiées pour travailler comme traducteurs à l'UE. Les universités impliquées dans le MET forment un réseau nommé EMT network (= réseau MET) qui est le forum où les universités-membres de MET se rencontrent et échangent les

21 Voir <http://www.celan-platform.eu/index.html>

22 Voir <http://www.lilama.org/>

bonnes pratiques dans l'enseignement de la traduction. Le réseau a 63 membres. De plus, la Commission organise d'autres programmes et activités visant à promouvoir la traduction comme une profession, en particulier le *programme de traducteurs invités* et les visites aux *programmes de la DG Traduction*. Le premier programme permet aux traducteurs de la Commission de passer quelques semaines dans une université enseignant la traduction et de conseiller les linguistes sur les opportunités de carrière dans l'UE, alors que le deuxième programme organise des visites de la DG Traduction pour des étudiants et autres ayant un intérêt professionnel pour la traduction. En plus, la Commission organise le concours de traduction *Juvenes Translatores* pour sensibiliser les élèves du secondaire à l'importance de la traduction<sup>23</sup>. La Commission et le Parlement étaient actifs pour la création du Master européen en interprétation de conférence (EMCI).

La Commission rend disponibles différents **outils**, matériels de référence et bases de données pour traducteurs et terminologistes, par exemple *Interactive Terminology for Europe* (IATE = *Terminologie interactive pour l'Europe* = TIAE). Des données sur l'utilisation effective de IATE par des utilisateurs extérieurs aideraient à évaluer l'impact de cette initiative.

La Commission a lancé la *plate-forme web de l'industrie linguistique* (LIND-Web), qui contient des faits et des chiffres sur l'industrie linguistique de l'EU. La directive sur l'information du secteur public (2003/98/EC) met en place un mécanisme concret pour promouvoir la réutilisation par les États-membres des ressources linguistiques produites par les institutions et organes de l'UE, telles que des archives de traduction et des documents traduits dans différents langages de l'UE (Commission européenne 2011a). Il y a des bureaux du domaine des traductions dans 24 représentations de la Commission agissant comme une interface avec les parties prenantes de langue nationale. **Des données sur les services actuellement fournis par ces bureaux seraient utiles pour évaluer l'impact de la SEM.**

De 2007 à 2011, le *programme Culture* a aidé à financer la traduction de 1548 livres, avec un budget total de 8,4 millions d'euros (Commission européenne 2011a). Une étude sur l'utilisation du sous-titrage pour encourager l'apprentissage des langues étrangères et améliorer la maîtrise des langues étrangères a été publiée en 2011 (Media Consulting Group 2011). Selon un rapport récent, en 2015, le programme-cadre de la Commission pour le soutien à la culture et aux secteurs audiovisuels *Creative Europe* a financé la traduction de plus de 500 livres (romans, nouvelles, pièces de théâtre, poésie, bandes dessinées, et fiction pour enfants) à partir de 35 langues européennes pour un budget de presque 4 millions d'euros (Commission européenne 2015 : 5).

La Commission européenne travaille depuis 2010 sur un nouveau système de traduction automatique pour les administrations publiques nommé *MT@EC*. Ce système « permet à toutes les institutions et agences de l'UE (non seulement les traducteurs, mais aussi les membres réguliers du personnel) aussi bien que les administrations publiques nationales dans les de l'UE d'obtenir des traductions automatiques assez précises dans un total de 552 paires de langues, couvrant toutes les langues officielles de l'UE. Ce nouveau système est un développement-clé puisqu'il permet le multilinguisme dans les services publics » (Saville et Gutierrez Eugenio 2016:36).

La Commission a publié différentes **études** sur l'importance de la traduction dans la société et dans l'économie. Entre autres, nous devons mentionner une étude sur l'industrie de la traduction (Rinsche et Portera-Zanotti 2009), un rapport sur la profession de traduction (Pym et al. 2012), un article sur le rôle de la traduction dans la société

23 Voir [http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/index_en.htm)

européenne (Euréal 2010), et une étude centrée sur l'impact des nouvelles technologies et nouveaux modèles économiques dans l'industrie mondiale de la traduction (Troussel et Debussche 2014). En 2010, la Commission a publié une étude sur l'impact des technologies de l'information et des communications (ICT = TIC) et des nouveaux médias sur l'apprentissage des langues (Stevens 2010).

La Commission a soutenu différents **projets scientifiques** dans le domaine de la technologie linguistique humaine. Par exemple, une des priorités du 7<sup>e</sup> *programme-cadre pour la recherche et le développement technologique* (2007-2013) était « technologies linguistiques » qui couvre beaucoup de groupes de recherche et de disciplines incluant le traitement du langage naturel, la technologie vocale, l'information d'extraction et la traduction automatique. Un total de 25 projets de technologie linguistique avec un financement total de l'UE de 56 millions d'euros a été lancé en 2009-2010 (Commission européenne 2011a). Le portefeuille des technologies du langage comprend des projets du programme « compétitivité et innovation » (2007-2013). Des projets sur les technologies linguistiques, et en particulier la traduction automatique, peuvent être financés aussi par *Horizon 2020* (2014-2020), le nouveau programme-cadre pour la recherche et l'innovation.

La Commission est active dans des **activités de coopération internationale** dans le domaine de la traduction et de l'interprétation, par exemple dans la rencontre annuelle internationale sur les arrangements linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP = Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications), un forum et un réseau de dirigeants d'organisations internationales employant des fournisseurs de conférences et de services linguistiques. De plus, la Commission européenne a conclu des accords internationaux avec divers organismes d'État impliqués dans la traduction et la terminologie multilingue comme le Bureau de Traduction, les Travaux Publics et services gouvernementaux du Canada, le CRITI (Caribbean Research Institute for Translation and Interpretation = Institut de Recherche Caraïbe pour la Traduction et l'Interprétation ) (Commission européenne 2011a), l'université pédagogique d'État Herzen à Saint-Pétersbourg et l'université des langues de Moscou participent au programme des traducteurs invités (VTS = Visiting Translator Scheme). Dans le champ de l'interprétation, la Commission a différents programmes de coopération internationale avec la Chine, le Vietnam, Macao et la Russie.

### 3.5 La dimension externe du multilinguisme

Le cinquième point de la SEM concerne la « dimension externe du multilinguisme », qui signifie promouvoir les langues européennes à l'étranger et améliorer la coopération avec les organisations nationales et internationales actives dans le champ de l'apprentissage des langues et dans celui de la diversité linguistique et culturelle. Le *rapport de mise en oeuvre* mentionne deux initiatives.

Le premier concerne l'**Inde**. En 2008, la Commission a organisé une conférence sur le multilinguisme et le dialogue interculturel à New Delhi. En 2009, elle a signé une déclaration conjointe sur le multilinguisme avec le gouvernement indien. En 2011, une rencontre de hauts fonctionnaires a été organisée dans le cadre du dialogue politique EU-Inde. La seconde initiative concerne la **Chine**. En 2009, le gouvernement chinois et la Commission ont signé une déclaration conjointe sur le multilinguisme. Une conférence sur le multilinguisme et l'apprentissage des langues a été organisée en 2011.

**Il n'y a pas d'information disponible sur le suivi (s'il y en a) de ces déclarations.** C'est un peu décevant, parce que l'UE est souvent citée comme un exemple à étudier (et

parfois même comme un modèle à imiter) par des pays multilingues avec plusieurs langues officielles comme l'Inde ou l'Afrique du Sud. Etant donné que le multilinguisme dans le monde est la norme plutôt que l'exception, l'UE devrait probablement chercher des modèles qui pourraient donner des témoignages concrets sur comment gérer le multilinguisme et la diversité linguistique en termes concrets. Comme note Kraus, quand les politiciens européens cherchent de tels modèles, « leur intérêt est souvent saisi par le cas des États-Unis. [Néanmoins], si nous souhaitons développer une bonne approche pour analyser les perspectives de l'UE comme une communauté politique diverse, nous devrions peut-être plutôt nous centrer sur l'expérience d'une fédération démocratique dont la politique est essentiellement caractérisée par l'imbrication du multiculturalisme et du facteur multinational. Le cadre comparatif pour évaluer le futur politique de l'Europe serait alors légèrement déplacé vers le nord, des États-Unis vers le Canada » (Kraus 2008 : 97 : 97). La Suisse est un autre cas intéressant (voir Lacey 2013).

Enfin, l'UE devrait accorder plus d'attention au développement de la coopération avec des pays multilingues pour échanger des expériences et des pratiques. La recherche comparative dans le domaine du multilinguisme et de la politique linguistique pourrait être soutenue. Établir une **chaire européenne ou un centre de recherche sur le multilinguisme et la politique linguistique pourrait contribuer à promouvoir une vision vraiment européenne du multilinguisme** dans le monde plutôt que simplement promouvoir les langues européennes en tant que telles. Ceci serait cohérent avec le soutien de l'UE à de grands projets de recherche sur le multilinguisme et dans les sixième et septième programmes-cadres pour la recherche et le développement technologique<sup>24</sup>, et avec les recommandations faites en 2005 par la Commission elle-même dans le document *Une nouvelle stratégie-cadre pour le multilinguisme*. Dans ce document, on peut lire que « la Commission fournira du soutien à travers le programme d'apprentissage tout au long de la vie pour des études sur l'état du multilinguisme dans l'enseignement supérieur et la création de chaires dans les champs d'étude en lien avec le multilinguisme et l'interculturalisme » (Commission européenne 2005:8).

Le tableau 7 résume les principaux résultats des activités menées par la Commission européenne pour mettre en œuvre la SEM et il fournit une remarque générale sur leurs résultats.

Domaine	Principaux résultats	Conséquences et remarques
Cohésion sociale, dialogue interculturel et construction européenne	1. Publications variées 2. Établissement d'une plateforme de la société civile en faveur du multilinguisme pour le dialogue interculturel	(1 et 2) Peut-être un impact positif sur la sensibilité aux avantages de l'apprentissage des langues et à la diversité linguistique, mais le manque de données claires et d'indicateurs ne nous permet pas d'arriver à une conclusion définitive.
Apprentissage tout au long de la vie	1. Collecte de données (première enquête)	(1) Réalisation importante. Disponibilité de nouvelles

24 Voir le projet LINEE (Languages in a Network of European Excellence = les langues dans un réseau d'excellence européenne), DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité), ELDIA (European language Diversity for All = Diversité linguistique européenne pour tous) et MIME (Mobility and Inclusion in a Multilingual Europe = Mobilité et inclusion dans une Europe multilingue)

	européenne sur les compétences linguistiques) 2. Financement direct de différents projets traitant de l'apprentissage tout au long de la vie (5 % du budget du programme LLP utilisé dans ce but) 3. Nombre significatif de participants à ces projets	données pour l'évaluation comparative de l'efficacité des systèmes éducatifs (2 et 3) Effets probablement positifs, mais plus de données sur les résultats des programmes (par exemple le niveau de compétences linguistiques éventuellement atteint par les apprenants) sont nécessaires pour évaluer l'efficacité et les avantages résultant de la mise en œuvre de la SEM
Employabilité et compétitivité	1. Diverses publications 2. Financement direct pour soutenir la formation en langues étrangères	(1) Peut-être un impact positif sur la sensibilité aux avantages des langues étrangères pour les entreprises. Plus de données et d'indicateurs seraient nécessaires pour évaluer l'impact réel de ces publications. (2) Effets probablement positifs, mais peu de données sur les résultats finaux de tels financements directs sont disponibles. La plupart de ces initiatives sont ciblées et pertinentes.
Promouvoir la diversité linguistique à travers la traduction	1. Master européen en traduction 2. Nouveaux outils et bases de données pour traducteurs 3. Soutien à la traduction de livres 4. Diverses études 5. Plusieurs activités de coopération internationale	(1 et 2) impact limité et pas de suivi.
Dimension externe du multilinguisme	1. Déclaration conjointe sur le multilinguisme avec l'Inde 2. Déclaration conjointe sur le multilinguisme avec la Chine	
Source : tableau compilé par l'auteur		

Tableau 7: Résumé des activités de la Commission européenne pour mettre en œuvre la SEM

## 4 Conclusions

### Résultats-clés :

- Les objectifs généraux de la SEM sont pertinents car ils sont en accord avec les problèmes que la SEM est censée résoudre. Certaines nouvelles mesures peuvent être conçues pour assouplir la tension entre mobilité et inclusion, par exemple renforcer l'apprentissage des langues « à la demande », et fournir un plus grand nombre de services publics multilingues, y compris des formulaires administratifs. Le support linguistique en ligne (Online Linguistic Support = OLS) et la traduction automatique pour les administrations publiques (Machine Translation for public administrations = MT@EC) développés par la Commission européenne sont de bons exemples.
- L'évaluation de cette pertinence peut être effectuée sur des témoignages empiriques limités. Nous manquons de données adéquates et fiables pour étudier les effets des compétences linguistiques sur le bien-être économique des individus et sur la compétitivité des entreprises. De meilleures données sur le revenu des résidents européens pourraient être collectées dans l'enquête sur l'éducation des adultes. Des données plus quantitatives sur l'utilisation des langues dans les activités économiques des entreprises européennes (c'est-à-dire dans les processus d'achat, de production et de vente) sont nécessaires.
- En ce qui concerne l'évaluation des mesures et des activités menées par la Commission pour mettre en œuvre la SEM, nous observons des témoignages mitigés. L'information sur les coûts et l'efficacité des programmes et actions de l'UE entrepris pour se conformer à la SEM n'est pas complète. Les indicateurs à utiliser pour évaluer les résultats de la politique linguistique devraient être définis plus explicitement.
- Une attention particulière devrait être accordée aux effets finaux des programmes visant à améliorer les compétences linguistiques des étudiants et des adultes. Les méthodes d'évaluation peuvent être adaptées à partir des lignes directrices existantes déjà publiées par la Commission.
- Des incitations peuvent aussi être un moyen efficace pour promouvoir le multilinguisme, spécialement dans l'enseignement supérieur.
- Il devrait y avoir de la cohérence entre la SEM et les autres politiques de l'UE qui ont un impact indirect sur la diversité linguistique et sur l'application de la formule LM+2. Quelquefois dans certains domaines de la politique, le monolinguisme et/ou le trilinguisme de facto prévalent.
- La communication externe de la Commission européenne pourrait être plus multilingue, en particulier pour ses sites web.

Comme montré dans la section 1, renforcer l'apprentissage des langues et soutenir le secteur de la traduction peuvent être vus comme des moyens d'atteindre d'autres objectifs socio-économiques comme promouvoir la mobilité, faciliter l'inclusion des migrants et des citoyens mobiles de l'UE, améliorer l'employabilité, et assurer une certaine égalité entre les langues officielles de l'UE (point 1 et point 3 de la SEM, et recommandations finales).

Des témoignages empiriques présentés dans la section 2 montrent que des compétences dans les langues étrangères peuvent avoir un effet positif sur les revenus des individus et sur le bien-être de la société, et qu'investir dans l'enseignement de plus d'une langue

étrangère est un objectif convenable. De tels avantages peuvent être mesurés. De plus, les compétences en langues étrangères peuvent faciliter la mobilité et l'inclusion. La preuve de l'impact des compétences linguistiques sur l'employabilité est encore à démontrer, mais il y a une relation positive entre les compétences linguistiques et le statut professionnel. Les compétences linguistiques peuvent contribuer à l'intégration économique des migrants en augmentant leur revenu et leurs opportunités professionnelles. L'étude des taux d'exclusion linguistique montre qu'un traitement égal des langues officielles de l'UE est nécessaire pour garantir l'efficacité et l'équité dans l'accès aux documents publiés par l'UE.

Soutenir l'apprentissage des langues pour favoriser la mobilité intra-UE et pour promouvoir l'inclusion dans le pays-hôte est un des buts de la SEM, mais ni la formule LM+2 ni la promotion d'une seule langue véhiculaire ne sont suffisantes pour résoudre la tension entre la mobilité et l'inclusion. Certaines mesures innovantes pourraient être développées au niveau national et au niveau de l'UE. **Apprendre la (les) langue(s) officielle(s) du pays-hôte avant de partir à l'étranger et/ou immédiatement après l'arrivée dans le pays-hôte devrait devenir plus accessible et moins coûteux.** Le support linguistique en ligne (Online Linguistic Support = OLS) fourni par la Commission européenne aux étudiants Erasmus est un bon exemple et pourrait être étendu à d'autres populations-cibles (voir section 3.2). De plus, comme suggéré au point 3.c de la SEM, l'UE pourrait prendre sur les fonds structurels européens pour fournir des cours de langues spécifiques dans la formation professionnelle et l'enseignement des adultes. Ceci serait cohérent avec les recommandations contenues dans les conclusions du Conseil du 20 mai 2014 sur le multilinguisme et le développement des compétences linguistiques. Dans ce document, le Conseil invite les à « exploiter le potentiel du programme Erasmus+ et les fonds structurels et d'investissement européens » pour atteindre ces objectifs.

**Une plus grande fourniture de services publics multilingues, au moins dans les grandes villes, pourrait être utile.** La fourniture de formulaires administratifs normalisés dans plusieurs langues peut faciliter les activités économiques et la coordination des systèmes de sécurité sociale. Quelques progrès ont été faits, mais il y a de la marge de progression<sup>25</sup>. La traduction automatique pour les administrations publiques (MT@EC) développé par la Commission européenne peut être très utile dans ce domaine (voir section 3.4). Ceci souligne l'importance de la traduction et de l'interprétation dans la gestion de la communication multilingue en Europe. Pour conclure sur ce point **les objectifs généraux présentés dans la SEM sont pertinents parce qu'ils sont cohérents avec les problèmes que la SEM est censée résoudre. Les compétences linguistiques apportent plusieurs types d'avantages (ou « bénéfiques ») aux individus, à la société et pour l'institution de l'UE. Certains de ces avantages ont été (ou peuvent être) quantifiés. Néanmoins, certaines mesures novatrices devraient**

<sup>25</sup> Par exemple, les normes de l'UE dans le champ de la coordination des systèmes de sécurité sociale prévoient que les que les bénéficiaires sont couverts par la législation d'un seul pays et apeint des primes dans ce pays, et que les organisations gérant la sécurité sociale décident de la juridiction légale dont dépendent les bénéficiaires (ceci est appelé le principe de la « loi unique applicable »). par exemple quelqu'un qui est basé et travaille en Autriche avec une activité économique supplémentaire en Slovaquie devrait payer toute sa sécurité sociale en Autriche. Cependant, chaque organisation nationale utilise différents formulaires dans différents langages que les fonctionnaires travaillant dans les organisations à l'étranger ne comprennent pas forcément. Par conséquent, les citoyens européens travaillant dans plus d'un État-membre doivent faire face à des obstacles administratifs qui augmentent le coût de la mobilité.

**être conçues pour relâcher davantage la tension entre mobilité et inclusion.**

**Il faut noter que dans cette étude l'évaluation de la pertinence de la SEM a été effectuée sur des preuves empiriques limitées.** De telles preuves concernent seulement quelques pays européens, dont des pays qui ne sont pas de l'UE tels que la Turquie ou la Suisse. **Nous manquons de données adéquates et fiables pour étudier les effets des compétences linguistiques sur le bien-être économique** des individus, en comparant ainsi l'importance des différentes langues sur le marché du travail et prenant en compte les effets régionaux (par exemple, les compétences linguistiques en italien ne sont vraisemblablement pas également récompensés dans les régions françaises Rhône-Alpes et Bretagne). A notre connaissance, **l'enquête sur l'éducation des adultes** publiée par Eurostat est actuellement le seul ensemble de données qui peut être utilisé pour des analyses trans-européennes des relations entre compétences linguistiques et employabilité et/ou revenu individuel. Néanmoins, la qualité des données collectées devrait être améliorée, en particulier pour les variables décrivant le revenu des répondants. Une solution possible est de publier certaines enquêtes ad hoc ou d'inclure, à intervalles réguliers, des questions spécifiques sur les compétences linguistiques dans des études longitudinales représentatives à grande échelle comme *l'étude par panel socio-économique allemande* (SOEP). Aucune donnée n'est disponible pour examiner la contribution des compétences linguistiques au PIB de l'UE. Pour évaluer la contribution des compétences linguistiques à la compétitivité et à la création de valeur ajoutée, nous avons besoin de **plus de données quantitatives sur l'utilisation des langues dans les processus d'achat, de production et de vente des entreprises européennes** (voir section 2.1.2 pour un exemple). Cette idée n'est pas entièrement nouvelle. Le document de travail du personnel de la Commission *Analyse d'impact : document d'accompagnement de la communication sur le multilinguisme: un atout pour l'Europe et un engagement commun* recommande de collecter les données d'enquête sur les stratégies linguistiques adoptées par les entreprises et par les prestataires et les collectivités locales, et de recueillir des données sur la façon dont la diversité linguistique et culturelle est prise en compte par les médias (Commission européenne 2008c:32). **Des données collectées en Suisse fournissent un exemple.**

L'évaluation des mesures et des activités mises en place par la Commission pour mettre en œuvre la SEM a montré que, même si beaucoup d'actions étaient pertinentes (à la lumière des résultats présentés dans la section 2), **l'information sur les coûts et l'efficacité des programmes et actions de l'UE pour réaliser les objectifs de la SEM est souvent incomplète. Des indicateurs pour évaluer les résultats de la politique linguistique devraient être mieux définis.** Des données publiées se réfèrent aux intrants (euros investis) et parfois aux produits (par exemple nombre de programmes soutenus), mais plus d'attention devrait être accordée à l'évaluation des résultats finaux (ou conséquences) de tels programmes sur la population-cible. Un bon modèle de l'évaluation de l'efficacité/effectivité du financement par l'UE de politiques linguistiques visant à soutenir des langues minoritaires est fourni par le rapport écrit par Grin et al. (2003). Des méthodes d'évaluation peuvent être adaptées à partir de lignes directrices déjà publiées par la Commission (Commission européenne 1999, Commission européenne 2008a). Des indicateurs de résultats devraient être mieux conçus (voir section 1.2).

Les résultats du soutien financier de l'UE à l'apprentissage des langues parmi les étudiants Erasmus et internationaux pourrait être mieux contrôlés. Il faut noter que le

soutien financier direct n'est qu'un des leviers que l'UE peut utiliser pour réaliser les objectifs de la SEM. **Des incitations peuvent aussi être une manière effective de promouvoir le multilinguisme.** Par exemple, le choix de la langue des individus et des institutions d'enseignement supérieur répondent aux incitations incorporées dans les systèmes d'évaluation de la qualité de la recherche et des activités d'enseignement (par exemple les classements universitaires). Lier le financement public des universités ou le soutien à la mobilité étudiante au simple nombre d'étudiants internationaux inscrits peut fournir une incitation pour les programmes universitaires faits uniquement en anglais sans donner assez d'attention à l'enseignement aux étudiants de la langue officielle du pays-hôte. Utiliser un indicateur comme « le nombre d'étudiants internationaux inscrits qui atteignent un niveau C1 dans la connaissance de la langue locale à la fin de leurs études » à la place d'un simple nombre d'étudiants étrangers pourrait fournir une incitation pour les institutions d'enseignement supérieur à promouvoir l'apprentissage des langues plus efficacement parmi les étudiants internationaux. De façon générale, **une attention particulière devrait être accordée à la cohérence entre la SEM et les autres politiques de l'UE qui ont des impacts indirects sur la diversité linguistique et sur l'application de la formule LM+2**, telles que « l'internationalisation » de l'enseignement supérieur, la politique des brevets et de l'innovation, et sur l'usage des langues dans les sites web des institutions de l'UE. Parfois dans de tels domaines de politique, le monolinguisme ou le trilinguisme *de facto* prévalent, et ceci peut avoir un impact sur les incitations des individus et des familles sur quels langages apprendre et utiliser. Comme noté dans le document des services de la Commission mentionné ci-dessus *Analyse d'impact: document d'accompagnement de la communication sur le multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun*, « le multilinguisme est un problème transversal qui a un impact sur la compétitivité et la citoyenneté européenne et qui devrait être intégré dans une gamme de politiques allant au delà du champ de l'éducation » (Commission européenne 2008c:5).

Un commentaire en conclusion sur le dernier objectif de la SEM est ici. Le Conseil invite la Commission à « adopter des mesures, dans le cadre du nouveau cadre politique complet sur le multilinguisme et dans les limites de ses compétences, visant à prendre en compte les besoins linguistiques des citoyens et des institutions, en donnant une attention particulière à (i) les relations entre les institutions européennes et le public et (ii) les relations entre les institutions européennes et les institutions nationales, et prenant particulièrement soin de fournir de l'information dans toutes les langues officielles et promouvoir le multilinguisme sur les sites web de la Commission ». La Commission n'a pas abordé ce point dans le rapport de mise en œuvre ou dans les documents connexes. Les témoignages fournis dans la section 2.3 néanmoins montrent que le multilinguisme pourrait être mieux promu sur les sites web de la Commission. En plus d'être un dépôt d'actualités ou d'information générale, les pages web de la Commission contiennent aussi du matériel qui peut avoir une importance stratégique pour les acteurs économiques tels que les petites et moyennes entreprises, les associations et les ONG qui répondent aux appels d'offres, aux programmes de financement ou aux procédures de passation de marchés.

## 5 Références

- Aldashev, Alisher, Johannes Gernandt, and Stephan L. Thomsen (2009). "Language usage, participation, employment and earnings Evidence for foreigners in West Germany with multiple sources of selection", *Labour Economics*, 16, pp. 330–341.
- Ammon, Ulrich (2015). *Die Stellung der deutschen Sprache in der Welt* Berlin: De Gruyter.
- Aparicio Fenoll, Ainhoa and Zoë Kuehn (2016). "Does foreign language proficiency foster migration of young individuals within the European Union?", in Gazzola, Michele and Bengt-Arne Wickström (eds.) *The Economics of Language Policy*, pp. 331-356. Cambridge: MIT Press.
- Araújo, Luísa, Patrícia Dinis da Costa, Salvo Flisi, and Elena Soto Calvo (2015). *Language and Employability*. Luxembourg: European Commission - Joint Research Centre.
- Bane Mullarkey Ltd. (2009). *The economic benefits associated with the Irish language which accrue to Galway City and to the Galway Gaeltacht*. Galway: Gaillimh le Gaeilge.
- Beadle, Shane, Martin Humburg, Richard Smith, and Patricia Vale (2015). *Study on Foreign Language Proficiency and Employability*. Brussels: European Commission.
- Budría, Santiago and Pablo Swedberg (2012). *The impact of language proficiency on immigrants' earnings in Spain*, IZA Discussion Paper N° 6957. Bonn: Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit.
- CILT (2006). *ELAN: Effects on the European economy of shortages of foreign language skills in enterprise*. London: CILT, the National Centre for Languages.
- Council of the European Union (2008a). "Council conclusions of 22 May 2008 on multilingualism", *Official Journal of the European Union*, C 140, pp. 14-15.
- Council of the European Union (2008b). "Council Resolution of 21 November 2008 on a European strategy for multilingualism", *Official Journal of the European Union*, C 320 (16.12.2008), pp. 1-3.
- Council of the European Union (2010). "Council conclusions on language competences to enhance mobility", *Official Journal of the European Union*, C 372, pp. 27-30.
- Council of the European Union (2012). "Council Regulation (EU) No 1260/2012 of 17 December 2012 implementing enhanced cooperation in the area of the creation of unitary patent protection with regard to the applicable translation arrangements", *Official Journal of the European Union*, L 361, pp. 89-92.
- Cullen, Joe, Clare Cullen, Véronique Maes, and Gigliola Paviotti (2008a). *Multilingualism: between policy objectives and implementation*. Brussels: European Parliament.
- Cullen, Joe, Clare Cullen, Véronique Maes, and Gigliola Paviotti (2008b). *Multilingualism: between policy objectives and implementation - Annexes*. Brussels: European Parliament.
- Danguy, Jérôme and Bruno Van Pottelsberghe de la Potterie (2011). "Cost-benefit analysis of the Community patent", *Journal of Benefit-Cost Analysis*, 2 (2), pp. 1-41.
- Di Paolo, Antonio and Aysit Tansel (2015). "Returns to foreign language skills in a developing country: The case of Turkey", *Journal of Development Studies* 51, pp. 407–421.
- Dustmann, Christian (1994). "Speaking fluency, writing fluency and earnings of migrants", *Journal of Population Economics*, 7 (2), pp. 133-156.
- Dustmann, Christian and Francesca Fabbri (2003). "Language proficiency and labour market. Performance of immigrants in the UK", *The Economic Journal*, 113, pp. 695-717.
- Egger, Peter H. and Andrea Lassman (2016). "Cultural intergration and export variety

overlap across countries", in Gazzola, Michele and Bengt-Arne Wickström (eds.) *The Economics of Language Policy*, pp. 357-380. Cambridge: MIT Press.

- Egger, Peter H. and Andrea Lassmann (2012). "The language effect in international trade: A meta-analysis", *Economics Letters*, 116, pp. 121-124.
- Egger, Peter H. and Farid Toubal (2016). "Common spoken language and international trade", in Ginsburgh, Victor and Shlomo Weber (eds.) *The Palgrave Handbook of Economics and Language*, pp. 263-289. Basingstoke: Palgrave.
- EPO-OHMI (2013). *Intellectual property rights intensive industries: contribution to economic performance and employment in the European Union. Industry-Level Analysis Report, September 2013*. Munchen-Alicante: European Patent Office (EPO) and Office for Harmonization in the Internal Market (OHMI).
- Euréval (2010). *Contribution de la traduction à la société multilingue dans l'Union européenne*, Études sur la traduction et le multilinguisme. Brussels: DirectorateGeneral for Translation. European Commission.
- European Commission (1999). *MEANS Collection — Evaluation of socio-economic programmes* (6 volumes). Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- European Commission (2003). *Promoting language learning and linguistic diversity: An Action Plan 2004 – 2006*, COM(2003) 449 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2005). *A New Framework Strategy for Multilingualism*, COM(2005) 596 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2007). *Mobility, an instrument for more and better jobs: The European Job Mobility Action Plan (2007-2010)*, COM(2007) 773 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2008a). *EVALSED: The resource for the evaluation of socioeconomic development*. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- European Commission (2008b). *Green Paper - Migration & mobility: challenges and opportunities for EU education systems*, COM(2008) 423. Brussels: European Commission.
- European Commission (2008c). *Impact assessment. Accompanying document to the communication "Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment"*, COM(2008) 2444. Brussels: European Commission.
- European Commission (2008d). *An inventory of community actions in the field of multilingualism and results of the online public consultation. Accompanying document to the communication from the Commission to the European parliament, the Council, the European economic and social committee and the Committee of the regions: Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment*, SEC(2008) 2443. Brussels: European Commission.
- European Commission (2008e). *Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment*, COM(2008) 566 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2009). *Integrating immigrant children into schools in Europe*. Brussels: Eurydice-European Commission.
- European Commission (2011a). *An inventory of community actions in the field of multilingualism - 2011 update*, SEC(2011) 926. Brussels: European Commission.
- European Commission (2011b). *The language guide for European business. Successful communication in your international trade* Brussels: European Commission.
- European Commission (2011c). *Language learning at pre-primary school level: making it efficient and sustainable. A policy handbook*, SEC (2011) 928 final. Brussels: European

Commission.

- European Commission (2011d). *Languages for Jobs. Providing multilingual communication skills for the labour market.*, Report from the thematic working group "Languages for Jobs". European strategic framework for education and training. Brussels: European Commission.
- European Commission (2011e). *Mapping best multilingual business practices in the EU.* Brussels: Directorate-General for Translation. European Commission.
- European Commission (2011f). *Report on the implementation of Council Resolution of 21 November 2008 on a European strategy for multilingualism*, SEC(2011) 927. Brussels: European Commission.
- European Commission (2012a). *Europeans and their languages*, Special Eurobarometer 386. Brussels: European Commission.
- European Commission (2012b). *First European Survey on Language Competences.* Brussels: European Commission.
- European Commission (2012c). *Language competences for employability, mobility and growth*, Accompanying the document. Communication from the Commission. "Rethinking Education: Investing in skills for better socio-economic outcomes". SWD(2012) 372 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2012d). *Language competences for employability, mobility and growth. Accompanying the document "Rethinking Education: Investing in skills for better socio-economic outcomes"*, SWD(2012) 372 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2012e). *Rethinking education : country analysis Part I. Accompanying the document Rethinking Education: Investing in skills for better socioeconomic outcomes*, SWD(2012) 377 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2012f). *Rethinking Education: Investing in skills for better socio-economic outcomes* COM(2012) 669 final. Brussels: European Commission.
- European Commission (2015). *Language competencies at school and at work. New evidence on national language tests and on the value of language skills on the labour market.* Brussels: European Commission.
- European Parliament (2008). "European Parliament Resolution of 24 March 2009 on Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment (2008/2225(INI))", *Official Journal of the European Union*, C 117 E, pp. 59-64.
- Eurostat (2016). *Foreign language learning statistics*, Statistics explained, Eurostat.
- Fidrmuc, Jan and Jarko Fidrmuc (2015). "Foreign languages and trade: evidence from a natural experiment", *Empirical Economics*, DOI 10.1007/s00181-015-0999-7.
- Fidrmuc, Jan, Victor Ginsburgh, and Shlomo Weber (2010). "Scenarios beyond unanimity: Could a qualified majority of Member States alleviate the burden of multilingualism in Europe?", in Hanf, Dominik, Klaus Malacek, and Elise Muir (eds.) *Langues et construction européenne*, pp. 259-279. Brussels: Peter Lang.
- Gazzola, Michele (2014a). *The evaluation of language regimes. Theory and application to multilingual patent organisations.* Amsterdam: John Benjamins.
- Gazzola, Michele (2014b). "Partecipazione, esclusione linguistica e traduzione: Una valutazione del regime linguistico dell'Unione europea", *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, 43 (2), pp. 227-264.
- Gazzola, Michele (2015). "Identifying and mitigating linguistic inequalities in the management of patent information in Europe", *World Patent Information*, (40), pp. 43-50.
- Gazzola, Michele (2016). "Multilingual communication for whom? Language policy and fairness in the European Union", *European Union Politics*, DOI:

10.1177/1465116516657672.

- Gazzola, Michele (2016, forthcoming). "Language skills and employment status of adult migrants in Europe", in Beacco, Jean-Claude, Hans-Jürgen Krumm, David Little, and Philia Thalgott (eds.) *The linguistic integration of adult migrants. Some lessons from research*. Berlin/Boston: De Gruyter-Mouton.
- Gazzola, Michele (2016, in press). "Documenti e orientamenti dell'Unione europea in materia di multilinguismo", in Caretti, Paolo and Giuseppe Mobilio (eds.) *La lingua come fattore di integrazione sociale e politica*, pp. 99-131. Turin: Giappichelli.
- Gazzola, Michele and François Grin (2013). "Is ELF more effective and fair than translation? An evaluation of the EU's multilingual regime", *International Journal of Applied Linguistics*, 23 (1), pp. 93-107.
- Gazzola, Michele, François Grin, and Bengt-Arne Wickström (2016). "A concise bibliography of language economics", in Gazzola, Michele and Bengt-Arne Wickström (eds.) *The Economics of Language Policy*, pp. 53-92. Cambridge (MA): MIT Press.
- Ginsburgh, Victor and Juan Prieto (2011). "Returns to foreign languages of native workers in the EU", *Industrial and Labor Relations Review*, 64 (3), pp. 599-618.
- Ginsburgh, Victor and Shlomo Weber (2005). "Language disenfranchisement in the European Union", *Journal of Common Market Studies*, 43 (2), pp. 273-286.
- Gobierno vasco (2016). *Value and economic impact of Basque language*. San Sebastian: Basque Government - Department of education, language policy and culture.
- Grin, François (1999). *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*. Fribourg: Éditions Universitaires de Fribourg.
- Grin, François (2003). "Language planning and economics", *Current Issues in Language Planning*, 4 (1), pp. 1-66.
- Grin, François, László Marác, Nike K. Pokorn, and Peter A. Kraus (2014). "Mobility and inclusion in multilingual Europe: A position paper on the MIME project". Geneva: University of Geneva <http://www.mime-project.org/resources/MIME-POSITIONPAPER-V4.pdf>
- Grin, François, Tom Moring, Durk Gorter, Johan Häggman, Dónall Ó Riagáin, and Miguel Strubell (2003). *Support for minority languages in Europe*. Brussels: European Commission.
- Grin, François, Claudio Sfreddo, and François Vaillancourt (2009). *Langues étrangères dans l'activité professionnelle*, Project n° 405640-108630. Geneva: University of Geneva [www.elf.unige.ch](http://www.elf.unige.ch)
- Grin, François, Claudio Sfreddo, and François Vaillancourt (2010). *The economics of the multilingual workplace*. London: Routledge.
- Grin, François and François Vaillancourt (1997). "The economics of multilingualism: Overview and analytical framework", *Annual Review of Applied Linguistics*, 17, pp. 4365.
- Hagen, Stephen (2010). *The ELAN-CAT Study: A Study of the Use of Languages for Commerce and Trade in Catalonia*. Barcelona: Universitat Oberta de Catalunya.
- Hagen, Stephen (2011). *Report on language management strategies and best practice in European SMEs: The PIMLICO project*. Brussels: European Commission.
- Hanf, Dominik, Klaus Malacek, and Elise Muir (eds.) (2010). *Langues et construction européenne*. Brussels: Peter Lang.
- Harhoff, Dietmar, Karin Hoisl, Bettina Reichl, and Bruno Van Pottelsberghe (2009). "Patent validation at the country level - the role of fees and translation costs", *Research Policy*, 38, pp. 1423-1437.
- Hornberger, Nancy H. (2006). "Frameworks and models in language policy and planning

- ", in Ricento, Thomas (ed.) *An Introduction to language policy. Theory and methods*, pp. 24-41. Oxford: Blackwell.
- ICF Consulting Services (2015). *Language teaching and learning in multilingual classrooms*. Brussels: Directorate-General for Education and Culture. European Commission.
  - ICF GHK (2014). *Languages in education and training: Final country comparative analysis*. Brussels: European Commission.
  - Knoepfel, Peter, Corinne Larrue, Frédéric Varone, and Michael Hill (2007). *Public policy analysis*. Bristol: The Policy Press. [Original: *Analyse et pilotage des politiques publiques* (2nd ed.), Geneva-Basel: Helbing & Lichtenhahn, 2006].
  - Kraus, Peter A. (2008). "A one dimensional diversity? European integration and the challenge of language policy", in Arzoz, Xabier (ed.) *Respecting Linguistic Diversity in the European Union*, pp. 86-103. Amsterdam: John Benjamins.
  - Krzyzanowski, Michal and Ruth Wodak (2011). "Political strategies and language policies: the European Union Lisbon strategy and its implications for the EU's language and multilingualism policy", *Language Policy*, 10, pp. 115-136.
  - Lacey, Joseph (2013). "Must Europe Be Swiss? On the Idea of a Voting Space and the Possibility of a Multilingual Demos", *British Journal of Political Science*, pp. 1-22.
  - Leslie, Derek and Joanne Lindley (2001). "The impact of language ability on employment and earnings of Britain's ethnic communities", *Economica*, 68, pp. 587-606.
  - Marsh, David and Richard Hill (2009). *Study on the contribution of multilingualism to creativity*. Brussels: European Commission.
  - McCormick, Christopher (2013). "Countries with better English have better economies", *Harvard Business Review*, 15 November.
  - Media Consulting Group (2011). *Study on the use of subtitling. The potential of subtitling to encourage foreign language learning and improve the mastery of foreign languages*. Brussels: Directorate-General Education and Culture. European Commission.
  - Mélitz, Jacques (2008). "Language and foreign trade", *European Economic Review*, 52, pp. 667-699.
  - Ó Riagáin, Pádraig (2015). "A comparative analysis of measures of language proficiency in EB and national surveys", Paper presented at the *Eurobarometer Symposium @ GESIS. Four Decades of Surveying Europe – Perspectives on Academic Research with the European Commission's Eurobarometer Surveys*, Friday July 10th 2015, Cologne Germany, [http://www.gesis.org/fileadmin/upload/events/EBSymposium/Poster/ORiagain\\_Poster.pdf](http://www.gesis.org/fileadmin/upload/events/EBSymposium/Poster/ORiagain_Poster.pdf)
  - Phillipson, Robert (2003). *English-only Europe? Challenging language policy*. London: Routledge.
  - Priegnitz, Frauke (2014). "Zwischen englischsprachigem Studium und landessprachigem Umfeld. Internationale Absolventen deutscher und dänischer Hochschulen" PhD Thesis, Fakultät für Geisteswissenschaften Fachbereiche Sprache, Literatur, Medien & Europäische Sprachen und Literaturen der Universität Hamburg, Hamburg.
  - Pym, Anthony, François Grin, Claudio Sfreddo, and Andy Lung Jan Chan (2012). *The status of the translation profession in the European Union, Études sur la traduction et le multilinguisme*. Brussels: Directorate-General for Translation. European Commission.
  - Rendon, Sílvio (2007). "The Catalan premium: language and employment in Catalonia", *Journal of Population Economics*, 20, pp. 669-686.
  - Rinsche, Adriane and Nadia Portera-Zanotti (2009). *The size of the language industry in the EU*. Brussels: Directorate-General for Translation, European Commission.
  - Saville, Nick and Esther Gutierrez Eugenio (2016). *Research for CULT Committee -*

*Implementation of the European Strategy for Multilingualism - Policy and implementation at EU level.* Brussels: European Union.

- Stevens, Anne (2010). *Study on the impact of information and communications technology (ICT) and new media on language learning.* Brussels: European Commission.
- Stöhr, Tobias (2015). "The returns to occupational foreign language use: Evidence from Germany", *Labour Economics*, 32, pp. 86-98.
- Troussel, Jean-Christophe and Julien Debussche (2014). *Translation and intellectual property rights.* Brussels: Directorate-General for Translation. European Commission.
- Van der Jeught, Stefaan (2015). *EU Language Law.* Groningen: Europa Law Publishing.
- Van Parijs, Philippe (2000). "The ground floor of the world: On the socio-economic consequences of linguistic globalization", *International Political Science Review/ Revue internationale de science politique*, 21 (2), pp. 217-233.
- Van Pottelsberghe, Bruno and Didier François (2009). "The cost factor in patent systems", *Journal of Industry Competition and Trade*, 9, pp. 329-355.
- Van Pottelsberghe, Bruno and Malwina Mejer (2010). "The London Agreement and the cost of patenting in Europe", *European Journal of Law and Economics*, 29, pp. 211-237.
- Vandenbrande, Tom (2006). *Mobility in Europe. Analysis of the 2005 Eurobarometer survey on geographical and labour market mobility.* Dublin: European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions.
- Williams, Donald R. (2011). "Multiple language usage and earnings in Western Europe", *International Journal of Manpower*, 32 (4), pp. 372-393.
- Zhang, Weiguo and Gilles Grenier (2013). "How can language be linked to economics?", *Language Problems & Language Planning*, 37 (3), pp. 203-226.

## 6 Annexes

### 6.1 Niveaux d'éducation selon ISCED/CITE 2011

Par rapport à ISCED (International Standard Classification of Education ) = CITE (classification internationale type de l'éducation) 1997 qui avait 7 niveaux d'éducation ou d'enseignement, CITE 2011 a 9 niveaux d'éducation ou d'enseignement, entre 0 et 8 (l'enseignement supérieur est plus détaillé) :

- CITE 0 : éducation maternelle = éducation de la petite enfance (« moins que primaire)
- CITE 1 : éducation primaire
- CITE 2 : enseignement secondaire inférieur (collège français)
- CITE 3 : enseignement secondaire supérieur (lycée français)
- CITE 4 : enseignement post-secondaire non supérieur
- CITE 5 : enseignement supérieur de cycle court (2 ans : BTS, DUT en France)
- CITE 6 : niveau licence ou équivalent
- CITE 7 : niveau master ou équivalent
- CITE 8 : niveau doctoral ou équivalent

### 6.2 Correspondances entre les niveaux CITE 2011 et CITE 1997

CITE 2011 (à partir de 2014)	CITE 1997(à partir de 2013)
CITE 01	*
CITE 02	CITE 0
CITE 1	CITE 1
CITE 2	CITE 2
CITE 3 *	CITE 3
CITE 4 *	CITE 4
CITE 5	CITE 5
CITE 6	
CITE 7	
CITE 8	CITE 6
* le contenu de la catégorie a été légèrement modifié	
Source : Eurostat : <a href="http://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php/International_Standard_Classification_of_Education_(ISCED)#Correspondence_ISCED_2011-.3EISCED_1997">http://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php/International_Standard_Classification_of_Education_(ISCED)#Correspondence_ISCED_2011-.3EISCED_1997</a>	

### 6.3 Compétences en anglais parmi les citoyens de l'UE âgés de 15 ans et plus, 2012

Pays	population >15	Niveau de compétence en anglais en tant que langue étrangère			Total
		très bon	bon	basique	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) <sup>°</sup>
Allemagne	64 409 146	9,00%	26,00%	21,00%	56,00%
Autriche	7 009 827	15,00%	31,00%	26,00%	73,00%
Belgique	8 939 546	14,00%	24,00%	15,00%	52,00%
Bulgarie	6 537 510	7,00%	13,00%	5,00%	25,00%
Chypre	6 604	31,00%	31,00%	12,00%	73,00%
Danemark	4 561 264	38,00%	34,00%	15,00%	86,00%
Estonie	945 733	9,00%	27,00%	14,00%	50,00%
Finlande	4 440 004	18,00%	25,00%	27,00%	70,00%
France	47 756 439	3,00%	16,00%	20,00%	39,00%
Grèce	8 693 566	19,00%	19,00%	13,00%	51,00%
Hongrie	8 320 614	4,00%	7,00%	8,00%	20,00%
Irlande	3 522 000	LN	LN	LN	100,00%
Italie	51 862 391	4,00%	21,00%	8,00%	34,00%
Lettonie	1 447 866	7,00%	18,00%	20,00%	46,00%
Lituanie	2 829 740	5,00%	17,00%	15,00%	38,00%
Luxembourg	404 907	18,00%	27,00%	10,00%	56,00%
Malte	335 476	46,00%	30,00%	12,00%	89,00%
Pays-Bas	13 371 980	28,00%	52,00%	10,00%	90,00%
Pologne	32 413 735	7,00%	15,00%	11,00%	33,00%
Portugal	8 080 915	2,00%	13,00%	11,00%	27,00%
République Tchèque	9 012 443	8,00%	16,00%	4,00%	27,00%
Roumanie	18 246 731	7,00%	14,00%	10,00%	31,00%
Royaume-Uni	51 848 010	LN	LN	LN	100,00%
Slovaquie	4 549 955	7,00%	13,00%	5,00%	26,00%
Slovénie	1 759 701	17,00%	25,00%	18,00%	59,00%
Suède	7 791 240	34,00%	34,00%	18,00%	86,00%
Total	408 879 069				
% de citoyens de l'UE parlant anglais (langue étrangère), par niveau de compétence		7 %	17 %	12 %	37 %
° pour certains pays, la somme des pourcentages des colonnes (b), (c) et (d) n'est pas égale à 100 % à cause de réponses manquantes					
LN = locuteurs natifs. Par simplicité, nous avons mis à 100 % le nombre de locuteurs natifs ou équivalents au RU et en Irlande (voir Gazzola et Grin 2013 : 105 pour une discussion). Nos estimations doivent donc être vues comme une limite supérieure.					
Source : Gazzola et Grin (2013)					

## 6.4 Taux d'exclusion linguistique dans 25 pays de l'UE, résidents âgés de 25 à 64 ans, 2013

Pays	Régime linguistique							
	anglais seul		3 langues		6 langues		multilinguisme total	
	ADR	RDR	ADR	RDR	ADR	RDR	ADR	RDR*
Autriche	33	82	0	7	0	6	0	6
Belgique	51	87	22	47	21	46	1	4
Bulgarie	77	95	72	94	71	94	8	8
Chypre	20	65	20	64	20	64	0	11
République Tchèque	64	92	46	90	45	90	0	1
Danemark	9	66	8	64	8	63	0	3
Estonie	42	88	36	87	36	87	10	26
Finlande	11	74	10	73	10	73	0	2
France	52	93	1	5	1	5	1	4
Allemagne	34	89	0	6	0	5	0	5
Grèce	48	89	46	88	46	88	1	6
Hongrie	76	94	66	92	66	92	0	0
Irlande	0	0	0	0	0	0	0	0
Italie	55	95	43	92	0	3	0	3
Lettonie	51	92	41	91	40	91	3	36
Lituanie	63	93	52	92	41	85	0	9
Luxembourg	14	84	2	11	2	10	2	9
Malte	11	50	11	49	10	48	0	0
Pologne	68	95	57	93	0	0	0	0
Portugal	57	90	47	86	42	84	0	1
Slovénie	36	81	23	77	21	74	1	10
Slovaquie	66	95	49	92	48	92	0	0
Espagne	69	94	62	91	0	6	0	6
Suède	12	62	12	61	11	60	1	8
Royaume-Uni	0	0	0	0	0	0	0	0

Les résultats sont donnés en pourcentage

Pour compenser un manque de données adéquates en Irlande et au RU, nous avons fait l'hypothèse que tous les résidents de ces deux pays sont soit des locuteurs natifs en anglais, soit très compétents en anglais en tant que langue étrangère. Pour cette raison, le taux d'exclusion est égal à zéro.

La valeur positive du taux d'exclusion relatif associé avec la politique multilingue dans différents pays est due à la présence de minorités ou de résidents d'origine étrangère avec des capacités limitées dans la langue officielle du pays de résidence.

Source : Eurostat AES 2013, in Gazzola (2016)